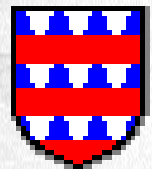


L'Avesnois

*Bulletin
du
Cercle Historique et Généalogique
de
Berlaimont*



<http://www.chgb.org>

Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



Horaires et dates:

Samedis : 5-7, 19-7, 2-8, 16-8, 6-9, 20-9, 4-10, 18-10, de 14 à 17 heures.
Mercredis: 9-7, 23-7, 6-8, 20-8, 27-8, 10-9, 24-9, 8-10, 23-10 de 17 à 19 heures.

Cotisation annuelle 2014:

15 €, couple 20 €.

à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont

CCP 1508066X

Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Établissement bancaire : LA POSTE

Code BIC SWIFT PSSTFRPP

Sommaire :

Éditorial.	Page 3
Nouvelles des nôtres.	Page 3
Nouveaux adhérents.	Page 3
Nouvelles Publications.	Page 3
Berlaimont: une décennie de recherches passionnantes partagées par le CHGB.	Page 4
Compte-rendu de la 10ème Assemblée Générale du CHGB - le 13.04.2014	Page 6
Belles actions, traits de courage et de dévouement pour 1848.	Page 13
Recherche de paternité... (au temps jadis...).	Page 14
Vieilles familles de Wignehies (1500-1750), les LEGRAND.	Page 16
Prisonnières au camp de OURY (02).	Page 21
Des douaniers prisonniers au camp de SOLTAU en 14/18 (province de Hanovre).	Page 24
Conflit 14-18—Un jeune couple brisé.	Page 27
1897-1905 : Le maire de Doullers a-t-il refusé la statue de STROH ?...	Page 30
Henri DEBIONNE, le « papa » du Bouzouc.	Page 34
Le Bouzouc en photos.	Page 36
L'église de Damousies en photos.	Page 41
Natif de Berlaimont, le Général FOULON.	Page 46
Jessé de FOREST - À la recherche d'une terre de liberté	Page 48
Notre bibliothèque s'étoffe.	Page 58

Éditorial.

Comme vous le lirez dans le compte-rendu de l'assemblée générale, une question était à l'ordre du jour et a été approuvée à l'unanimité : dans le cadre de la restauration de l'église d'Aymeries, nous proposons de payer la plaque signalétique mise à l'intérieur et décrivant les points importants (pierres tombales, pierre de Rolin, etc.).

La chose est faite. La plaque a été dévoilée le 24 mai, lors de la cérémonie de fin de travaux.

Je sais que cela en surprendra certains. Il faut simplement se souvenir que le H de notre nom veut dire Histoire, et que ce volet de l'association a autant d'importance que la généalogie.

De par la dispersion géographique de nos membres, nous ne pouvons bien sûr pas être sur le terrain lorsqu'il s'agit de choses matérielles.

C'est notre petite participation, à notre niveau, à la sauvegarde du patrimoine de la région.

Bonnes vacances à tous ceux qui vont profiter de l'été pour partir ainsi qu'à ceux qui restent.

Colette FRANCOIS.

Nouvelles des nôtres

Naissance le 25-5-2014 à Saint-Dizier de Louna LERICHE, fille de Gilles et Cathy LERICHE, petite-fille d'Annick LERICHE (CHGB 143)

Décès le 25-3-2014 de Jacques MARIEZ (CHGB 232)

Décès le 22-3-2014 à Valras-Plage (34) de Ghislaine BARA épouse CAUDRON, 70 ans, mère de Nathalie CAUDRON (CHGB 328)

Nouveaux adhérents

536 GIRARD Jocelyne jocelyn_e_gerard@yahoo.fr

392 JEAN-LOUIS Catherine, 158 rue de Vaugirard, 75015 PARIS catherine.jeanlouis@gmail.com

537 STRUYVE Jean-Jacques jean_jacques.struyve@yahoo.fr

538 MANACH Patrick, 33 rue de Friedland, 10430 ROSIERES PRES TROYES

539 HENNEBEL Florence flohennebel@neuf.fr

Nouvelles publications

111	REC	DAMOUSIES	1666-1914	190 pages	23€	Daniel BLONDEL
-----	-----	-----------	-----------	-----------	-----	----------------

Chroniques locales volume 4, Gérald COLLET, 12 €

Recueil d'histoire locale volume 2, collectif CHGB, 12 €

Berlaimont: une décennie de recherches passionnantes partagées par le cercle historique.

De la célèbre maxime disant qu'il faut savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va, le Cercle historique et généalogique de Berlaimont et de l'Avesnois en a fait une philosophie de vie porteuse de nombreuses découvertes et réalisations.



Sans flatter la genèse d'un travail acharné et constant, dimanche, la dixième assemblée générale de ce groupement reflétait de belles avancées en matière de recherches. Rien qu'en 2013, le dépouillement des actes de l'état civil a donné lieu à de nouvelles publications sur les communes de Bas-Lieu (1793-1912), Larouillies (deux volumes, naissances 1670-1913 et mariages-décès 1687-1913), Eccles (naissances-mariages-décès 1737-1914), Damousies est en cours de maquettage. « *Suite aux dernières élections municipales, il nous faut relancer les communes pour la numérisation* » a souligné la présidente.

Dans l'inventaire des travaux réalisés, Colette RABIN-FRANCOIS a également évoqué la sortie de la revue L'avesnois n°33, de son ouvrage sur Berlaimont ainsi que les dernières parutions dans les collections "Chemins de mémoire en Avesnois" (Morts pour la France) et "Histoire en Sambre-Avesnois".

Cette réunion fut par ailleurs marquée par l'entrée au conseil d'administration de deux nouveaux membres, Agnès WILMART de Leval et Annie LEMAIRE de Sassegnies et l'appel lancé à tous « pour une publication sur les illustres inconnus de l'Avesnois dont certaines rues ou bâtiments portent le nom ».

Le CHGB compte 202 adhérents qui se répartissent comme suit : 72 dans le Nord, dont 55 en Avesnois (6 Berlaimontois) ; 109 sur toute la France ; 2 à l'étranger dont 19 en Belgique, 1 en Grande Bretagne et 1 aux États-Unis.

Corine HANICOTTE
Pour La Voix du Nord

Compte-rendu de la 10ème Assemblée Générale du CHGB - le 13.04.2014

Ouverture de la séance à 10 heures.

* 26 adhérents sont présents, soit un total de 102 membres présents et représentés.

La représentation est de 53 % des 194 convoqués. Aucun quorum n'étant exigé, l'AG peut se tenir.

* Invités : l'Association des Anciens Combattants, la Municipalité et les Associations membres de l'URAG.

* Les Anciens Combattants sont présents,

* Excusé : Le Cercle Généalogique de l'Artois, membre partenaire du CHGB pris par une autre manifestation.

1- Rapport moral et d'activité.

* 2013 : 237 adhérents. 2014 : 202 (nouveaux compris).

Une adhérente décédée : Sandrine FONTAINE.

Certains couples n'ont repris qu'une adhésion.

Trois personnes n'ont pas réadhéré pour raison de santé.

Certains ont changé de région et de travail, d'autres nous ont quitté pour raison de "perte de convivialité" sur le groupe.

* Répartition des adhérents : 72 dans le Nord dont 55 en Avesnois (6 de Berlaimont), 109 des autres départements, 21 étrangers dont 19 Belges, 1 en Grande Bretagne, 1 aux États-Unis.

* Le local est toujours commun avec le Cercle de néerlandais qui en est le titulaire. Il y a souvent des problèmes de chauffage qui doit être permanent pour tout le matériel, imprimantes, papiers, PC.

* Permanences : 1 par semaine plus ouvertures hors dates. Nous avons eu 61 ouvertures, reçu 332 personnes soit une moyenne de 5,5 personnes par permanence.

* Présences au local hors permanences : travail habituel du CHGB (impressions, commandes à préparer, bibliothèque, dépannage du matériel, etc), au moins 3 fois par semaine.

* Toujours pas internet au local. C'est gênant pour les membres qui ne peuvent pas consulter nos données en ligne lors des permanences, ni avoir accès aux AD pour les non internautes. Impossible également de faire des démonstrations pour les nouveaux adhérents.

* La bibliothèque n'est pas (et ne doit pas être) accessible sans l'accord ou la présence d'un responsable de la permanence. On ne peut pas emprunter les dépouillements ni les CD de photos. Le reste peut être emprunté par les adhérents. Il va falloir « pousser les murs » car la bibliothèque se remplit.

* Nouvelles publications 2013 : Bas-Lieu par Jonathan PINCHART, Larouillies par Robert RAMELOT, Eccles par Jean-Claude FLORY. Damousies en cours de maquettage, Avesnelles pratiquement terminé.

* Publications vendues en 2013 :

Dépouillements :

Marbaix, naissances, mariages et décès.

Glageon : couples (2 volumes) et habitants (3 volumes)

Rainsars : 3 volumes.

Étrœungt : 2 volumes.

Larouillies : 2 volumes en 2 exemplaires.

Liessies : 2 exemplaires des 3 volumes des habitants, 2 exemplaires du 1^{er} volume des couples, un exemplaire des 2 autres volumes

Solre-le-Château : 2^e volume des naissances, des mariages et des décès

Hors-série :

Compléments à l'histoire d'Aymeries, Chroniques locales volume 2 (2 exemplaires), Pour une relecture de Wattignies (2 exemplaires), Chroniques locales volume 3, Recueil d'histoire locale (3 exemplaires), La vie quotidienne à Étrœungt.

Livrets MPLF :

Cousolre, Leval, Dourlers, Limont-Fontaine, Bousignies-sur-Roc, Berlaimont (2 exemplaires)

Lors de l'AG, nous avons pour habitude de présenter nos dernières publications :

Gérald COLLET a présenté ses deux livres : « Sixties en Sambre-Avesnois » et « Le Couloir des Tornades »

Ronald HANON nous a demandé s'il pouvait présenter ses deux romans : « Mémoires du silence » et « Louise ». C'était bien sûr avec plaisir.

* Numérisations : il va être possible de relancer certaines communes maintenant que les nouvelles équipes municipales sont constituées.

* Sorties : 12 en mairies, plus celles pour les illustrations.

* Communes numérisées en 2013 :

- Complément de Bavay et Louvignies Bavay (Annie et Colette)

- Felleries (Colette avec Daniel et Marcel)

- Jenlain (Annie et Colette)

- Hecq (Colette avec Annie et Alain) (pas encore dispo)

- complément de Prisches (Nicolas). C'est la seule commune qu'il a déposée.

* Dons par Géraud PINCHART : compléments de Ferrière la grande, Ferrière la petite et Damousies.

Nous avons aussi quelques microfilms du 62.

Les photos du CHGB sont réservées aux adhérents à jour de cotisation.

* Dépouillements : Certains sont à reprendre complètement car le dépouilleur n'a pas réadhéré et n'a pas fourni ses fichiers. D'autres à poursuivre sur le même logiciel que celui/celle qui l'avait commencé. Des communes sont à prendre.

Il est rappelé que les dépouillements sont faits prioritairement pour édition.

Expoactes est un outil de recherche, pas une sauvegarde de données. Les données trouvées ne sont pas complètes dans le but de favoriser les échanges sur le groupe.

Nous sommes tous des bénévoles : dépouilleurs, metteurs en page, maquettistes. C'est pourquoi il y a des consignes de saisie pour faciliter le travail de tous. Nous ne pouvons éditer moins de 100 ans, la loi l'interdit. C'est pour cela qu'il faut faire 2 fichiers séparés.

Il reste encore pas mal à dépouiller : des embrefs dans certaines communes, des documents de notaires et des livrets "MPLF" à réaliser.

* ventes 2013 : 47 publications et 2 bulletins.

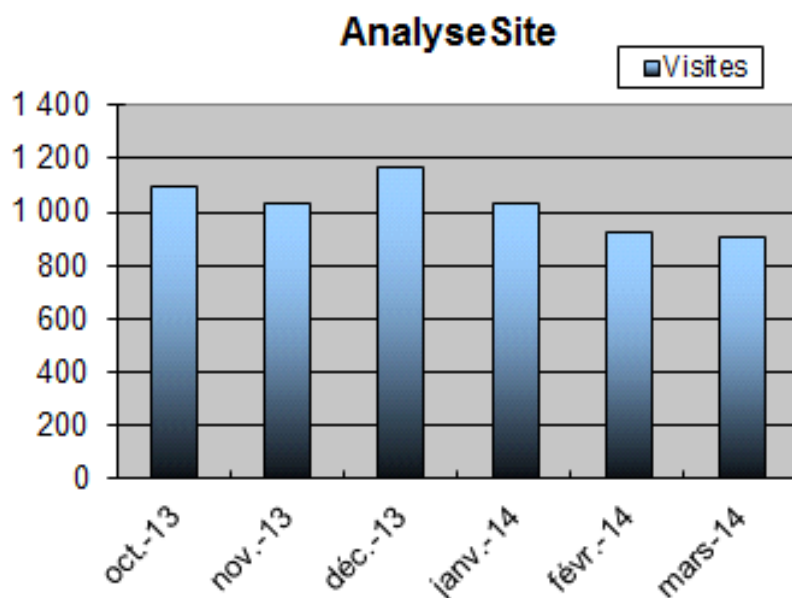
* Le site www.chgb.org est administré par **Jean-luc Pigot**.

Suite à de nombreux dysfonctionnements pénalisant fortement la consultation du site internet et de notre base de données, il a été décidé de changer d'hébergeur.

Depuis le 1^{er} octobre 2013, le CHGB est hébergé chez OVH, pour un coût annuel de 28,56 € TTC, nom de domaine compris. À ce jour nous n'avons plus rencontré de problèmes.

Les statistiques présentées sont établies à partir du 1^{er} octobre 2013. (hors base de données)

Nb Visites-Pages vues-Visiteurs période 01/10/2013 – 27/03/2014



	Visites	Pages vues	Visiteurs
mars-14	909	1 945	688
févr-14	929	1 860	650
janv-14	1 040	2 181	778
déc-13	1 175	2 601	890
nov-13	1 037	2 884	820
oct-13	1 100	2 340	804
Total	6 190	13 811	4 630

Les visites représentent le nombre de sessions individuelles initiées par l'ensemble des visiteurs de votre site. Si un internaute est inactif sur votre site pendant au moins 30 minutes, toute activité ultérieure sera considérée comme une nouvelle session. S'il quitte votre site et y accède de nouveau moins de 30 minutes après une seule session est comptabilisée.

Une page vue est définie comme l'affichage d'une page de votre site faisant l'objet d'un suivi grâce au code de. Si un visiteur actualise la page après l'avoir consultée, une page vue supplémentaire est comptabilisée Si un internaute accède à une autre page et retourne ensuite sur la page d'origine, une seconde page vue est enregistrée.

TOP 5 des Pages les plus consultées période 01/10/2013 – 27/03/2014

Les pages les plus consultées hors page d'accueil sont dans l'ordre,

- *le dernier bulletin,*
- *les parutions,*
- *le forum,*
- *l'ensemble des bulletins*
- *les numérisations.*

Téléchargements période 01/10/2013 – 27/03/2014

1. L'Avesnois n° 1 284 téléchargements
2. Le bulletin d'adhésion 225 téléchargements
3. L'Avesnois n° 32 131 téléchargements
4. L'Avesnois n°33 110 téléchargements
5. L'Avesnois n°17 42 téléchargements
6. L'Avesnois n°31 31 téléchargements
7. L'Avesnois n° 7 29 téléchargements
8. L'Avesnois n° 5 26 téléchargements
9. L'Avesnois n° 19 25 téléchargements
10. L'Avesnois n° 20 24 téléchargements

- **Expoactes** : géré et suivi par **Alain Frémy**.

RAPPORT 2014 FREQUENTATION EXPOACTES

Généralités Expoactes

2013	2014
<div style="background-color: #f9e79f; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; margin-bottom: 5px;"> <p style="text-align: center; color: blue; margin: 0;">Statistiques</p> </div> <p>440.572 actes dont : 199.980 Naissances/Baptêmes 133.871 Mariages 93.679 Décès/Sépultures 13.042 Actes divers</p> <p style="text-align: left;"> RSS</p>	<div style="background-color: #f9e79f; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; margin-bottom: 5px;"> <p style="text-align: center; color: blue; margin: 0;">Statistiques</p> </div> <p>479.987 actes dont : 210.666 Naissances/Baptêmes 139.700 Mariages 116.462 Décès/Sépultures 13.159 Actes divers</p> <p style="text-align: left;"> RSS</p>
<div style="background-color: #f9e79f; padding: 5px; border: 1px solid #ccc; margin-bottom: 5px;"> <p style="text-align: center; color: blue; margin: 0;">Statistiques</p> </div> <p>440.572 actes dont : 199.980 Naissances/Baptêmes 133.871 Mariages 93.679 Décès/Sépultures 13.042 Actes divers</p> <p style="text-align: left;"> RSS</p>	<p>479 987 Actes</p>
<p>440 572 actes</p>	

Dernières Mise à jour 2014

- MAJ: 25 janvier 2014, **RAMOUSIES**, °, x&† jusque 1914, base de Daniel Blondel
- MAJ: 01 février 2014, **DIMECHAUX** ; °,x,† jusque 1914, base de Daniel Blondel
- MAJ: 5 février 2014, **FELLERIES** , °, x et † jusque 1914, base de Daniel Blondel
- MAJ: 01 mars 2014, **DAMOUSIES**, †jusque 1914 09/03/2014: x OBRECHIES jusque 1914
- MAJ: 20 Mars 2014, **FERON**, °, x, † jusque 1914, de Daniel Blondel
- MAJ: 21 mars 2014, **OBRECHIES**, ° † jusque 1913/14, de Daniel Blondel
- MAJ: 06 avril 2014, **SOLRINNES**, °,x,° †jusque 1914, ,Transcrit par Daniel Blondel base de Jean Claude Flory
- MAJ: 7 Avril 2014, **ST REMY-DUNORD** † et x jusque 1912, base de Thérèse Trouillet
- MAJ: 7 avril 2014 , **LE FAVRIL** † et x jusque 1912, base de Annie Lemaire

196 adhérents Internet au 12 avril 2014
 40 adhérents non renouvelés

Statistiques audience

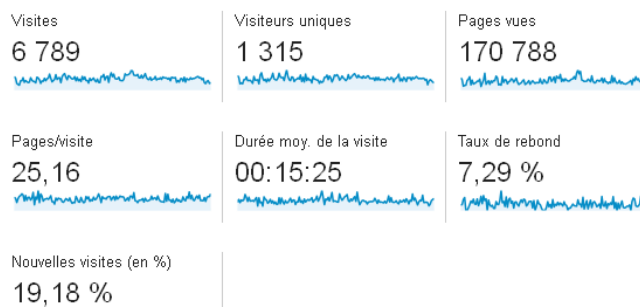


Du 1 avril 2013 au 26 octobre 2013 Du 27 Octobre 2013 au 1 avril 2014

SERVEUR FREE



SERVEUR OVH



NOMBRE DE VISITES 2013/2014

7740 + 6789 = **14 529 visites**
en 2012/2013 = 16 821 Visites

NOMBRE DE PAGES VUES 2013/2014

151 070 + 170 788 = 321 858 pages
en 2012/2013 = 293 940 pages

Passage de 20 points/jour à 40 points/jour en 2013 (moyenne 25 pages/visite)

Le taux de rebond correspond au pourcentage de visites au cours desquelles l'internaute n'a consulté qu'une seule page de votre site.

Visiteurs Uniques : Si un internaute est inactif sur votre site pendant au moins 30 minutes, toute activité ultérieure sera considérée comme une nouvelle session. S'il quitte votre site et y accède de nouveau moins de 30 minutes après, Google Analytics ne comptabilise qu'une seule session.

* **Le bulletin** : Correcteur : **Gérald COLLET**.

C'est ce qui est le plus visité sur le site. Les articles gagnent en qualité.

Attention : le très attirant site internet "Villages en Avesnois" (par ses jolies photos) comporte des informations erronées. Toutes les notices historiques proposées dans notre bulletin sont destinées à illustrer les parutions et vérifiées.

* **Groupes Yahoo** : Les modérateurs sont là pour faire respecter le bon fonctionnement : respect du but du groupe, respect des autres membres, éviter les polémiques, etc. Rejeter un message n'est pas de la censure. Quand il y a refus, il y a explications pour ce refus.

* **CHGB-infos** : sert pour les infos non généalogiques de l'association. Il n'est pas fait pour dialoguer de problèmes de fonctionnement ou autres. Si problème il y a, la question est à poser en CA ou en AG.

* **Ancêtres-en-Avesnois** : est indépendant du CHGB. Ouvert à tous, il est considéré comme un lieu public. On n'y met pas de photos faites aux AD ni du CHGB. Certains messages sont trop lourds. Il faut penser que tout le monde n'a pas le haut débit.

* **Sorties 2013** :

- réunions de l'URAG à Rousies, Douai, Tournai
- le salon du livre à Etroeungt où nous sommes représentés par Gérald.
- visites des châteaux « les Carmes » à Trélon", Pont-de-Sains à Féron, Hugémont à Dompierre, et Potelle.
- participation à l'anniversaire du club philatélique avec une sortie d'un timbre "spécial Berlaimont".

Nous ne participons pas aux manifestations extérieures, y compris Berlaimont. Nos adhérents ne sont pas sur place. Les manifestations locales sont totalement hors de nos activités, ne nous permettent pas de présenter notre travail, et/ou demandent une présence que personne n'est en mesure d'assumer. À l'extérieur, c'est le déplacement, souvent pour deux jours (salons de généalogie ou d'histoire).

Le bilan moral et d'activité est adopté à l'unanimité des voix.

2- Rapport financier

Le bilan est présenté et détaillé par **Marcel BIERENT**, trésorier.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des voix.

Toute personne intéressée par les détails peut le demander.

3- Élections au sein du CA

Le vote à bulletins secrets étant prévu dans les statuts, il est demandé à l'Assemblée pour le vote à main levée. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

Vote personne par personne ou vote groupé ? Le ***vote groupé à main levée*** est retenu par l'Assemblée.

* Nicolas VYDT n'a pas réadhéré, et ne fait donc plus partie du CA.

* Membres sortants : Thérèse TROUILLET, Alain GUEREZ et Alain FREMY. Tous les trois se représentent.

* Deux nouvelles candidatures : Agnès WILMART et Annie LEMAIRE.

Les 5 personnes sont élues à l'unanimité.

Le CA est donc composé de 12 membres.

4- Questions diverses

* Gérald COLLET fait le point des travaux de remise en état de l'église d'Aymeries par le Syndicat d'Initiative d'Aulnoye-Aymeries avec le partenariat du lycée professionnel sous forme de "Chantier École". Les travaux sont terminés. Une commémoration aura lieu ; des invitations seront à la disposition du CHGB.

À cette occasion, le CA précédant l'AG a décidé de proposer de faire don d'une plaque en aluminium gravée à poser à l'intérieur de l'église pour décrire le site historique.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

* FLORY Jean-Claude et WIART Marie-Joelle ont déposé une lettre que nous vous lisons bien qu'aucun des deux ne participe à l'AG, ils n'ont pas donné pouvoir. La lettre est arrivée bien après la réunion de CA qui validait les questions. Elle pourra être discutée mais ne donnera lieu à aucun vote.

Ils énumèrent leurs griefs vis-à-vis du CHGB en ce qui concerne les normes de saisie, les données mises sur expoactes, les photos, etc. Jean-Claude sous-entend que les données sont simplifiées sur expoactes uniquement pour pousser à l'achat des éditions papier.

Chacun des points concernés a été abordé au fil de l'AG. La lettre ne suscite aucune réaction.

5- Projets 2014

* rappel du projet d'une publication sur les personnalités "inconnues" mais célèbres de l'Avesnois.

* Le président des Anciens Combattants annonce l'exposition de l'UNC à Lille, rue Jacmart. Le projet est

de faire une exposition chaque année, comme en 2014 pour 1913/1914.

* L'entrée du fort de Leveau à Feignies a été refaite en entier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Suit le pot de l'amitié. Pour ceux qui l'ont souhaité, le repas est pris sur place, servi par "Le Cigalon" de Bavay.

L'après-midi sera occupé par un exposé sur les "Animaux de Guerre" présenté par Madame Christelle BRICOUT.

Belles actions, traits de courage et de dévouement pour 1848.

Les traits de courage et de dévouement ont donné lieu, pendant l'année 1848, à la délivrance de trente-sept médailles d'argent, décernées par M. le Ministre de l'Intérieur. Une somme de 1400 francs a en outre été distribuée par M. le Préfet à 97 individus qui se sont signalés par de belles actions.



Sapeur pompier en 1848 par Bertin M.

Pour l'arrondissement d'Avesnes, des médailles ont été décernées à :

- Au sieur Isidore **RENARD**, sapeur-pompier à Avesnes, qui s'est signalé dans un grand nombre d'incendies et notamment dans celui survenu à Avesnelles au mois de mai dernier.
- Au sieur **JOUNIAUX**, sous-lieutenant des sapeurs-pompiers de Glageon, qui a exposé ses jours dans plusieurs occasions où son concours a été fort utile pour sauver des personnes ou arrêter le progrès du feu.
- Au sieur **DUBOIS**, préposé des douanes à Colleret, qui a sauvé, au péril de ses jours, un vieillard qui se trouvait au milieu d'une maison incendiée.
- Au sieur **LERNOUD**, Constant, garçon meunier à Saint-Hilaire, qui a sauvé, au péril de ses jours, un enfant tombé dans

la rivière, et qui se trouvait entraîné sous les vannes d'un moulin.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, il a été accordé pour traits de courage et de dévouement aux personnes dont les noms suivent des récompenses pécuniaires, savoir :

- Au jeune **SUSTENDAL**, Manuel, âgé de 14 ans, à Damousies, qui a fait preuve de courage en sauvant un autre enfant de huit ans qui venait de tomber dans un cours d'eau profond de plusieurs mètres.
- Au sieur **WATTIER**, Clémentin, ouvrier tanneur à Maroilles, qui a deux fois exposé sa vie pour

sauver celle de ses semblables.

- Au sieur **SCOHIER**, Jules, domestique à Colleret, qui a fait preuve du plus grand zèle pendant l'incendie qui a éclaté dans la commune de Colleret, et qui a même failli périr en cherchant à sauver le mobilier renfermé dans la maison incendiée.

- Au jeune **BOSSEAUX** fils, de la commune d'Etroeungt, pour avoir sauvé d'une mort imminente une jeune fille dont les vêtements étaient déjà entièrement enflammés.

- Au jeune **ALEXANDRE**, Mathieu, âgé de 13 ans, de la commune d'Obrechies, qui a sauvé d'une mort imminente un enfant de 8 ans qui venait de tomber dans la rivière de Solre.

- Au sieur **LEGRAND**, Philibert, cantonnier à St-Remy-Mal-Bâti, qui a sauvé d'une mort imminente un enfant dont les vêtements s'étaient enflammés et qui en accomplissant cet acte de courage, a été assez grièvement brûlé.

Source : "Annuaire Statistique du département du Nord " - Lille 1849.

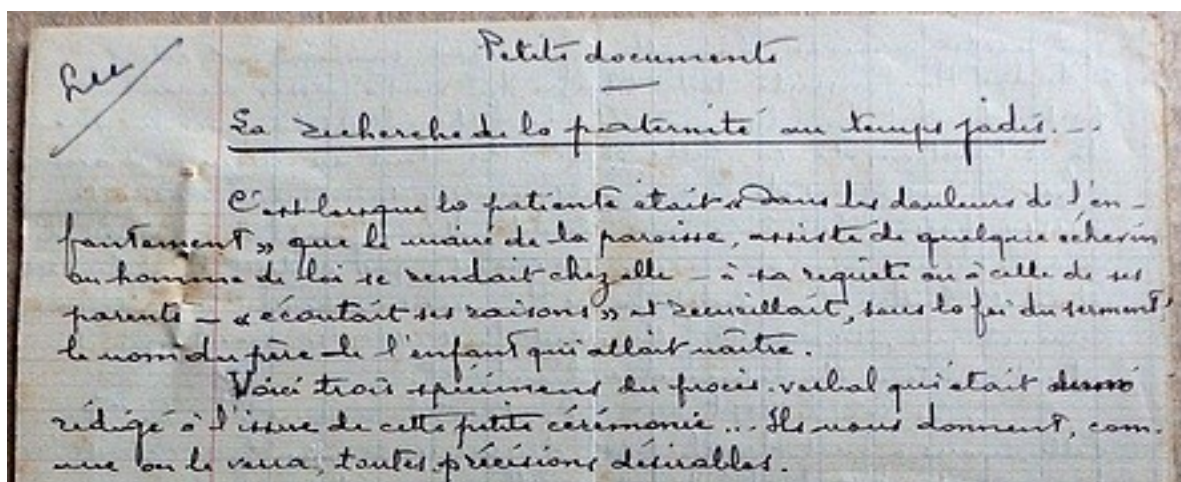
Dominique SALLÉ.

Recherche de paternité... (au temps jadis...)

Au hasard des recherches, voici retrouvé dans l'un des "cartons" de la SAHAA, un document signé de Charles CROIX, qui fut Principal du Lycée JESSÉ de FOREST de Avesnes-sur-Helpe, et membre de la même Société.

Il concerne la question de la recherche de paternité au 18ème siècle, pour les enfants nés de mère "célibataire" (veuve ou divorcée, fille abusée, etc.) L'on se référait alors à une procédure très officielle de déclaration sous serment qui permettait de donner un père - parfois même à son insu !...- à l'enfant... Une procédure qui dura jusqu'à la Révolution.

Parmi les *spécimens de procès-verbal*(sic) consignés par l'auteur, en voici deux particulièrement intéressants, résumés par nos soins.



"...C'est lorsque la patiente était dans les douleurs de l'enfantement que le maire de la paroisse, assisté de quelques échevins ou hommes de loi se rendait chez elle - à sa requête ou à celle de ses parents - écoutait ses raisons"et recueillait, sous la foi du serment, le nom du père de l'enfant qui allait naître..."

Texte 1 : "... l'an 1757, le 14 mai, vers les 3 h après midy, à la réquisition de Marianne V..., veuve de Pierre P..., résidente à Avesnelles, Nous, Lieutenant Mayor et Échevins d'Avesnelles St Denis, sommes transportés dans la maison de ladite veuve pour écouter ses raisons.

Dans le moment que nous sommes arrivés à la dite maison, la sus-dite veuve nous a déclaré, par son serment prêté par devant nous, qu'elle est enceinte des hoewres de Pierre R..., maréchal dudit lieu, et, dans le moment des plus vives douleurs, nous lui avons fait somation une fois, seconde et tierce, de faire le serment et dire vérité de quy cette enfant provené ; elle nous a prêté serment par trois fois différente que c'était des hoewres de Pierre R... et qu'elle n'avait jamais connu autre homme ny garçon depuis son veuvage. Ce que nous certifions véritable...etc..."

Texte 2 : "... le 5 de juillet 1763, vers 4 h après midy, (...) nous, gens de la paroisse d'Avesnelles St Denis, certifions être transporté à la maison de Louis H... son père, pour y recevoir le premier serment de Marie Joseph H... se déclarant enceinte des hoewres de André H...

Le sus-dit vint à passer devant la porte de Louis H... La mère l'appela pour lui dire la situation de sa fille et qu'elle était au moment d'accoucher. A ce moment, nous, gens de loy, lui avons dit que la patiente venait de faire son premier serment ; le dit André H... nous a répondu que si tel était le cas, il était content de reprendre l'enfant.

Et vers le 7h du soir, le même jour, la dite fille nous fit derechef un deuxième serment que c'était des hoewres de André H... et qu'elle n'avait jamais connu d'autre que ledit.

Au passage de l'enfant, qui est à 9h précise du soir, le même jour, ladite nous a fait le troisième serment, que c'était des hoewres dudit André H... Ce que nous affirmons être véritable par les serments prêtés par devant nous soussigné..."

André CROIX se livre alors à une analyse de la situation :

*"...d'après les termes de ce procès-verbal, il semble que le serment de la parturiente n'ait pas eu seulement pour but de dénoncer solennellement le coupable," sans doute connu de tous à Avesnelles !... et qui ne nie d'ailleurs pas avoir "connu" - au sens biblique du mot - la jeune Marie Joseph. Mais il donne aussi à André H... la garantie - fragile !... - qu'il est le "seul père : aussi accepte-t-il sans difficulté, et même avec joie, de reprendre l'enfant (et sans doute d'épouser la mère) du moment que celle-ci vient d'affirmer sous serment que l'enfant né **peut être que de ses hoewres...**"*

L'on a bien compris la "fragilité" de ce type de serment et de tout ce qu'il peut induire !...

Au siècle des Lumières, il n'était certainement plus en usage de soumettre la nouvelle accouchée à la "question" en cas de soupçon de parjure et cette démarche a bien eu force de loi durant pratiquement tout le 18ème siècle. Le séducteur, sous la foi du seul serment de la mère, devait réparer sa "faute" sous peine de passer sous les fourches caudines de la LOI.

L'auteur, reprenant l' "Histoire de la ville de Maubeuge - T1 - p.307" de JENNEPIN, cite le cas de ...Marie Catherine DUFRANE d'Éclaires qui intenta une action en exécution de promesse de mariage contre le nommé Jean Paul MARIT de Beaufort. Ce dernier, malgré ses protestations, fut emprisonné à Maubeuge durant 3 mois à la suite d'un jugement le condamnant à :

- 1- se charger de l'enfant jusqu'à sa majorité
- 2- l'élever dans la religion catholique
- 3- ne pouvoir l'éloigner de plus d'une lieue du domicile de sa mère

4- payer à Catherine DUFRANE 300 livres d'indemnité... à moins qu'il ne préférât l'épouser

La Révolution, on le comprend, souleva les deux problèmes de droit.

Le premier était la reconnaissance de la "promesse de mariage". Un carton de la SAHAA conserve une dizaine de "billets" écrits qui certifient l'engagement des futurs époux. Le second est la question de la reconnaissance officielle de la paternité. Nous terminerons ici par le document de André CROIX :

"... Régis MEURISSE écrivait dans le "Cahier" [de doléances] qu'il crut devoir établir :

*Les filles qui, ordinairement ne sont que trop crûes lorsqu'elles font leurs déclarations dans les douleurs de l'enfantement, et qui souvent nomment pour père **celui qu'elles croient le plus en état de payer le prix de leur libertinage** [souligné dans le texte] ne devraient plus être crûes et n'auraient à réclamer à la charge d'aucun homme, qu'elles n'aient une **obligation** (promesse) de lui.*

En effet, n'est-il pas arrivé à des hommes les plus chastes d'être déclarés pères d'enfants dont ils ne connaissent pas les mères !...

*De même les "Cahiers de Salmagne" demandent que les filles enceintes ne puissent réclamer la paternité qu'avec les **Lettres** ou **Billets** de leurs suborneurs.."*

Gérald COLLET.

Vieilles familles de Wignehies (1500-1750), les LEGRAND.

Nous initions ici quelques tableaux généalogiques de vieilles familles de Wignehies. Ce travail a été réalisé il y a une douzaine d'années grâce à nos recherches conjointes avec Mme Adrienne FONTAINE, institutrice laïque née à Wignehies en 1929. Nous ne mentionnons pas tous les actes concernant les LEGRAND mais seulement le résumé d'actes majeurs pour identifier les filiations. L'abréviation EW signifie Echevinage de Wignehies, consultable aux Archives départementales du Nord, série IX B.

Originaire de Fontenelle ou Floyon, Bertrand LEGRAND s'installe vers 1540 à Wignehies après son mariage avec une fille d'une famille locale de laboureurs, les CAMBRELAIN. Leurs descendants constituent l'une des familles les plus représentées à Wignehies au début du XVIIIe siècle, époque à laquelle nous arrêtons ce crayon généalogique. L'auteur descend au moins seize fois de Bertrand LEGRAND.

I. N. LEGRAND est père de

1/ Bertrand, qui suit.

2/ Jean, ° vers 1520, + après 1569.

3/ Thonette, ° vers 1525, + après 1569. X Jean BARRET, veuf avec enfant (Guillaume) dont

3.1/ Etienotte BARRET, ° 1549, orpheline de père sous la puissance de ses oncles maternels en 1568.

Acte devant les hommes de fief du Hainaut, embrefs de la terre d'Avesnes;

21/07/1568 - Etienotte Barret, fille de feu Jean et de Thonette Legrand, 19 ans et plus émancipée, accompagnée de Guillaume Barret son beau-frère, de Bertrand et Jean Legrand oncles, déclare avoir reçu de Jean Fieviet et Jean Ladvenant,

échevins du Monceau à la seigneurie de Monsieur de Boussut, la somme de 200 livres procédant de la parchon faite par sa mère à son remariage avec Jean Tourteau son second mari.

09/03/1569 - Jacques Papin dmt à Mont Fontenelle prend à demi-gainage de Guillaume Barret, et Bertrand et Jean Legrand ayant le gouvernement d'Etienote Barret fille des feus Jean et Etienote Legrand, la somme de 120 livres procédant de certaines ventes de quelques héritages à Fontenelle. Bertrand Legrand, laboureur dmt Wignehies, déclare devoir aux gouverneurs d'Etienotte Barret, fille des feus Jean et Etienotte Legrand, la somme de 64 livres et 10 sols appartenant à la dite Etienotte, procédant de certaine vente d'héritage faite au maire de Floyon, héritages gisant à Floyon devant Jacques Lemoine, Jean le Vignon et Jean Meurquin.

II. **Bertrand LEGRAND**, probablement laboureur, ° vers 1520 x Pierote CAMBRELAIN, fille de Collart et de Pierotte de BEHAIGNE.

1/ Antoine, qui suit.

Embrefs terre d'Avesnes devant l'échevinage de Wignehies

27/11/1549 - Collart Cambrelen époux en premières noces de Pierotte de Behaigne fait formature de 70 livres pour ses enfants Gabriel, Philippot, Pierotte, Martine. Collart remarié à Catherine Bertau.

12/12/1559 - Bertrand Legrand, laboureur dmt Wignehies, x Pierotte Cambreleng (deux ventes, dont les possessions viennent de sa femme).

10/11/1562 - Bertrand Legrand, laboureur dmt Wignehies, x Pierotte Cambreleng (de son patrimoine), vente à Donas Godbille x Martine Cambreleng.

13-04-1584 - (EW) - Jacques de Hon à Wignehies fait rapport de biens as coutelen au chemin de Rocquignies à Féron tenant à Bertrand le Grand et Anchoe Petit (XIB 104)

20-09-1674 - (EW) - Jérosme Salengro vendut à Jeanne de Le Loe à Wignehies 2 rasières de terre as coutelins au chemin de Féron et as hoirs Simon Mairesse hoirs Ambroise de Hon et hoirs Anthoine Legrand (tous ces tenants sont nés vers 1550-1570), venant de Jérosme Salengros du patrimoine de Jeanne Coniot sa femme

III. **Antoine LEGRAND**, ° vers 1540 x Barbette N. (GODBILLE ?)

1/ Philippe, qui suit.

2/ Nicolas, qui suivra.

3/ peut-être Jacques, cité échevin de Wignehies le 22/02/1643 (XIB 559)

Les filiations qui suivent sont fiabilisées jusqu'à Antoine par une dispense de consanguinité passée à Cambrai (mariage de Martin Legrand et d'Anne Jouniaux) et les actes d'échevinage de Wignehies.

IV. **Philippe LEGRAND**, ° vers 1570, + avant 09/11/1645 x Hiacinthe de HON, + après 1649, probable fille de Jacques de HON et de Véronne HAZARD.

1/ Jean, qui suit.

2/ Laurent, qui suivra.

3/ Probablement Marie, ° vers 1613, épouse de Jacques ROUSSEaux dont postérité.

4/ Anne, ° vers 1615, + avant 23/02/1693, épouse de Martin FONTAINE dit l'Abbé, dont postérité.

02-06-1646 - (EW) - Vente par Jean Froy à Jacques Loraux 4 rasières et demie de terre à 22 p/v al fasche de la haie Bourleau tnt à la veuve et Hoirs Philippe Le Grand audit vendeur à Jean Toureau à la veuve Etienne de Fontaine as hoirs Joachim Hannecart, venant de son acquêt (XIB 559).

30-12-1647 - (EW) - Vente par Jean Froye laboureur à Jacques Loraux laboureur aussi à Wignehies 6 rasières de terre sur la fasche de la haie Bourliaux tnt à Jean Stincq, à Jean Le Grand, à Nicolas Le Grand, à Jean Ghontier à Mathieu Fontaine et audit vendeur, venant d'acquêt.

V. **Jean LEGRAND**, ° vers 1595, + avant 1679 x Marguerite FROYE, née vers 1605, fille de Jean et de Jehenne FLAMENT.

1/ Marguerite, ° vers 1626, + vers 1650, épouse de Nicolas FAGOT ° vers 1620 + après 1669, maréchal à Féron, dont postérité.

2/ Anne, épouse de Jean JOUNIAU dit Badou, brasseur et laboureur, fils d'Antoine et de Marie MAIRESSE, dont postérité.

3/ Marie, épouse de Jean GILLION, laboureur, dont postérité.

4/ Catherine, ° vers 1646, + 16/10/1719, épouse après 1664 Jacques MAIRESSE, manouvrier, puis marchand, fils de Nicolas, dont postérité.

5/ Marguerite, ° vers 1654, + 01/04/1734 ; épouse en premières noces Guillaume BALLEUX (1650-avant 1691), laboureur, fils d'André et de Marie de CLERFAYT ; épouse en secondes noces le 23/09/1691 Jean MAIRESSE, maréchal, ° vers 1662, + 02/11/1729, fils de Mathienne et de Jeanne BANSART. Dont postérités des deux alliances.

04-12-1645 - (EW) - Jean Le Grand a remontré qu'il étoit héritier propriétaire d'une mazure et jardin contenant six razières ou environ un choffé de faire (?) tenant au chemin de Wignehies à Féron aux hoirs Grigoire Coniot de deux côtés et à la veuve et hoirs Laurent Le Grand bien entendu que la haye entre ladicté veuve et ledit Legrand appartient audit Legrand et comme Nicolas Fagot aiant épousé Marguerite Legrand fille dudit Jean Legrand en présence de la loy, ledit Legrand a nuit (?) ledit Fagot en potestean ? et jouissance prestement pour en disposer à sa volonté de ladite Mazure et jardin comme venant audit Legrand d'une part de son patrimoine et d'acquêt. Le meme jour et an, ledit Fago l'a vendu audit Legrand et s'en déshérite, du patrimoine de Marguerite Legrand sa femme étant obtenu le serment présent. La femme de Legrand, Marguerite Froye (XIB 559)

06-03-1677 - (EW) - Partage des hoirs Jean Le Grand et Marguerite Froye entre Jean Gillion x Marie Le Grand, Jacques Mairesse x Catherine Le Grand, Jean Jouniaux x Anne Le Grand, Guillaume Balleux x Marguerite Le Grand filles de feu Jean Le Grand et de Marguerite Froye dont notamment la pâture venant d'Ambroise de Hond et la marcelle avec le reste de la terre Nicolas Planche. (XIB 560)

V. **Laurent LEGRAND**, laboureur, ° vers 1605, + avant 18/02/1644. x Marguerite GONTIER, ° vers 1610, + entre 1664 et 1676, fille d'Ambroise, remariée à Jean FROYE après 1650.

1/ Jeanne, ° vers 1632, + 14/04/1715. Epouse Martin LORAUX dit Capitaine, ° vers 1628, + avant 1676. Dont postérité.

2/ Jacques, qui suit.

VI. **Jacques LEGRAND** dit le jeune, laboureur, ° vers 1635, + avant 22/12/1699, époux de Marie MAHY fille d'Urbain et d'Aldegonde WAUTIER.

1/ Laurent, laboureur, ° vers 1664, + 18/08/1734, épouse le 13/06/1699 Anne de CLERFAYT, ° vers 1676, + 13/01/1742, fille de Philippe et d'Anne LORAUX. Dont postérité.

2/ Jeanne, ° vers 1666, + 02/04/1746, épouse avant 1687 de Michel LE SART, cordonnier marchand, ° vers 1663, + 14/08/1738, fils de Gillain et de Jeanne JEHINIAUX. Dont postérité.

3/ Anne, ° vers 1670, + 23/09/1713, épouse 25/11/1699 de Martin DARAS, maréchal ferrant, ° vers 1675, + 16/12/1742, fils d'Antoine et de Jeanne WILLAME. Dont postérité.

21-12-1681 - (EW) - Les héritiers de Martin LORAUX dit Capitaine jouissent d'héritages qui leur sont retombés par le trépas de feu André Froye à partager avec Jacques Legrand, Jeanne Legrand (leurs cousins-germains). (XIB 561).

09-12-1694 - (EW) - Jacques Legrand laboureur fait condition et rapporte tous héritages maison jardin prêt et terre et rente gisant audit lieu, se déshérite de son patrimoine et de celui de Marie Mahy sa femme qu'elle en jouisse après son trépas et pour retourner à leurs enfants par égale portion à la réserve de la maison chambre estable grange et jardin tnt au trieu à Martin Fontaine et Thomas Baulez qui sera et appartiendra à Laurent Le Grand son fils à l'exclusion de tous les autres et pour récompense d'icelle il veut que la pâture venant de Martin Fontaine et le courty nommé le courtil tripo tnt à la pâture

Victoire Hankart à Eloy et Jean Willaume au chemin et à Thomas Baulez seront après le trépas des dits Le Grand et Mahy à Jeanne et Anne Le Grand chacune par moitié. Signé Jacques (un damier à 16) Le Grand (XIB 564).

11-07-1742 - (EW) - Partage des hoirs Lorent Le Grand Nicolas, Pierre, Antoine, Marie-Ursule, Marie-Marguerite Le Grand et Anthoine Mairesse x Marie Catherine Le Grand, Jacques Mahy x Marie Joseph Le Grand, frère et belle-sœur, Pierre au service du Roy, par le trépas de Lorent Le Grand et Anne Fayt en leur vivant père et mère beau-père et belle-mère (XIB 570).

IV. Nicolas LEGRAND, laboureur, ° vers 1580, + après 30/12/1647, x Marie JOUNIAUX.

1/ Ambroise, qui suit.

2/ Probablement Jeanne, ° vers 1610, épouse avant 1646 Anthoine LENGLET, laboureur, ° vers 1610, + avant 1662. Dont postérité.

3/ Probablement Marguerite, ° vers 1620, épouse avant 1647 Nicolas WIART toillier de Sains puis laboureur à Wignehies, ° 09/05/1616, + 05/10/1693. Dont postérité.

4/ Charles, qui suivra.

V. Ambroise LEGRAND, laboureur, ° vers 1605, + entre 1654 et 1666, x Joline de CLERFAYT.

1/ Jeanne, ° vers 1640, + avant 1693, épouse de Jean MICHEL le jeune, blocgletier (scieur), ° vers 1640, + avant 1693, fils de Nicolas et de Jeanne GRAVET, dont postérité.

2/ Jean, qui suit.

3/ Urbain, qui suivra.

4/ Marie, ° vers 1647, épouse Mathias RENIES, manouvrier au Bois-Saint-Denis, ° vers 1640.

5/ Catherine, ° vers 1650, + après 1707, épouse de Guillaume BAIVIE, marchand et laboureur, ° vers 1650, + 02/08/1728. Dont postérité.

6/ Nicolas, ° vers 1654, scieur de long demeurant Fourmies où il épouse le 11/01/1682 Louise ELIET. Dont postérité à Fourmies.

13-07-1685 - (EW) - Partage des hoirs Ambroise Legrand : Urbain Legrand, Nicolas Legrand, Jeanne Legrand x Jean Michy, Catherine Legrand x Guillaume Baivie fils et petit-fils de deffunct Ambroise Legrand et Jolène de Clerfayt leur père et mère, mention de Marie Legrand x Mathias Renies beau-frère, grand père et grand-mère (XIB 559-1)

VI. Jean LEGRAND, demeurant Couplevoie, ° vers 1643, + avant 1685, époux de Louise PETIT. La postérité de ce couple est aisément poursuivie dans les registres paroissiaux de Glageon.

1/ Anne, épouse avant 1685 Guillaume SIMON. Dont postérité.

2/ Nicolas.

3/ Noël.

03-10-1661 - (EW) - Vente par Jean Legrand dmt à Couplevoye jugement de Glageon à Nicolas Wiert toillier à Wignehies du gré et consentement de Jeanne de Clerfayt sa mère, la femme de l'acheteur Marguerite Legrand.

30-12-1685 - (EW) - Guillaume Simon laboureur à Glageon époux de Anne Legrand, Noël et Nicolas Legrand à marier ses beaux-frères. Bail à Urbain Legrand à rente perpétuelle.

VI. Urbain LEGRAND, laboureur, ° vers 1645, + 18/07/1700, épouse avant 1676 Jeanne TOURIAUX, ° vers 1649, fille de Jean et de Catherine MAIRESSE.

1/ Ambroise, dit Charles Ambroise, laboureur, ° vers 1669, + 31/07/1749, époux de Catherine BERRUY, ° Fourmies 05/04/1678, fille de Jean et de Marie BERTAUX. Dont postérité à Wignehies.

2/ Marie-Agnès, épouse de Pierre LADOUZY, dont postérité.

3/ Martin, maître charron, ° vers 1684, + 02/06/1753, épouse avec dispense de consanguinité du 3^e au 4^e degré égal Anne JOUNIAUX, fille de Jean dit Badou et d'Anne LEGRAND. Dont postérité.

02-03-1705 - (EW) - Ambroise et Martin Legrand suffisamment âgés et hors de pain et Pierre Landouzy époux de Marie-Agnès Le Grand ont vendu à Jacques Michel leur cousin deux rasières dont une rasières et demie à la foulerye tnt au chemin as hoirs Jacques Rousseaux à Jacques Mairesse à Pierre Danies à charge de 48 patars l'an de rente ; une demie rasières (reste des deux rasières ci-dessus citées) à la fosse pardoux tnt à la rue, à la veuve Jean Guillain au prés des pauvres as hoirs Philippe Touriaux pour 98 livres une fois, venant des hoirs de feu Urbain Le Grand et de Jeanne Touriaux, leur père et mère (XI B 559).

V. **Charles LEGRAND**, laboureur, ° vers 1625, + 13/03/1716, x 1655 Marie FONTAINE, ° vers 1635, + 05/08/1720.

1/ Nicolas, ° vers 1655, + 31/08/1739, célibataire.

2/ Philippe, ° vers 1658, + après 1749 ?

3/ Très probablement Jacques, ° vers 1661, + avant 1720, époux de Jeanne CARLIER, dont deux fils Urbain et Pierre établis à demeure en Brabant.

4/ Jeanne, ° vers 1664, + 09/05/1744, épouse 22/01/1699 Louis BAUDET, laboureur, ° vers 1667, + 21/01/1740, fils d'Etienne et de Jeanne ANTOINE. Dont postérité.

5/ Urbain, ° vers 1664, + 05/03/1724, épouse 02/02/1706 Jeanne BAUDET, ° vers 1681, + 15/09/1751, fille de Gabriel et de Anne MAIRESSE. Dont postérité.

6/ Jean Baptiste, ° vers 1668, + avant 1720, dmt Glageon, dont postérité.

7/ Catherine, ° vers 1672, + avant 1749, épouse 27/04/1722 Jean Baptiste GILLION, fils de Thierry et de Marie Anne TAIARD.

30-09-1720 - (EW) - Partage des hoirs Charles le Grand - Urbain, Nicolas, Catherine et Jeanne Le Grand celle-ci mariée à Louis Baudet, Philippe Legrand leur frère absent et pour les orphelins de Baptiste et Jacques le Grand leurs frères ayant génération sont en droit d'entrer en partage par le trépas de Charles Le Grand et de Marie Fontaine leur père, mère, beau-père, belle-mère, père et mère grand (XIB 568).

13-04-1735 - (EW) - Urbain et Pierre Legrand fils de Jacques dmt à Gembloux et Genap en Brabant ayant femme et enfants ont reçu de Jean Baptiste Balleux à Wignehies 79 livres pour extinction de 19 livres due par Balleux (XIB 569).

30-12-1749 - (EW) - Nicolas, Jacques Nicolas, Jean Baptiste Tutin x M. A. Le Grand, Anthoine Philippe x Marie Anne Joseph Le Grand, Jean Baptiste Bruyère x Marie Barbe Legrand dmt à Wignehies, Rosies et Esquéhéries, tous héritiers de feu Charles Le Grand leur père grand et de Nicolas, Philippe, et Catherine Le Grand leurs oncles et tantes, certificat du curé de Rousies pour Jacques et Nicolas Le Grand frères y ayant femme et enfants (XIB 572).

Nota : Depuis des décennies, on prétend que Nicolas LEGRAND époux de Louise ELIET, auteurs de la lignée d'industriels à Fourmies, serait issu d'une famille LEGRAND fourmisiennne, comme fils de Martin LEGRAND et de Françoise NAUDET. Cette prétention qui ne repose sur aucun acte fut probablement fille du patriotisme de clocher qui animait il y a bien longtemps Fourmies, ville qui reçut finalement l'implantation du chemin de fer au XIXe siècle au détriment de Wignehies.

En outre, plusieurs LEGRAND ne sont pas rattachés à ceux de Wignehies, parmi lesquels

- Ostelet LEGRAND, soldat à Avesnes mort avant 1553, auteur des LEGRAND d'Avesnes,
- Pierre LEGRAND, né vers 1600 dont postérité de Françoise MICHEL à Felleries.
- Les probables frères Jean LEGRAND x Marie LERMUZEAU et Martin LEGRAND x Marguerite CLEMENT nés entre 1610 et 1625 auteurs de la lignée à Fourmies,
- François LEGRAND de Sémeries, époux de Jeanne PINCHART avant 1647.
- Jean LEGRAND de Féron marié en 1647 à Hautmont à Catherine du MOUSTIER.

Benoît PAINCHART et (+) Adrienne FONTAINE

Prisonnières au camp de OURY (02).

Lorsque ma tante Marie CAIGNET est décédée en 2005, elle avait pris ses précautions pour me faire transmettre tous les souvenirs de la famille (photos, documents, ...) et il est vrai que c'est grâce à elle qu'en 1985 j'ai pu démarrer mes recherches généalogiques.

C'est en fouillant les cartons que j'ai eu la surprise de découvrir, au travers de 14 cartes de correspondance, que sa mère Virginie SOUMILLON, soeur de mon grand-père Louis avait été prisonnière des Allemands en 1918. C'est un épisode qui n'avait jamais été évoqué même lorsque j'interrogeai ma tante Marie lors de mes recherches !

Virginie est née à Trélon en 1894. Elle est décédée en 1979, toujours à Trélon, elle avait épousé en 1922 André Arthur Jean Baptiste CAIGNET, contremaître aux usines de verres de Trélon, devenues depuis un écomusée.

Les 14 cartes de correspondance se répartissent comme suit :

Virginie reçut 5 (et sans doute plus) cartes entre le 2 juin 1918 et le 8 septembre 1918 :

2.6.18 de son père Amédée qui lui dit avoir lu la carte reçue par Louis son frère.

16.6.18 de son père Amédée où il indique avoir reçu une carte du 25 mai et où il s'étonne que Virginie n'ait pas encore reçu les siennes.

25 6 18 de son père Amédée (voir article)

29.7.18 de BOUCQUENIAUX Jeanne, elle donne des nouvelles de personnes connues. Jeanne était une religieuse.

8.9.18 de BOUCQUENIAUX Jeanne.

Sa première carte écrite date du 9 mai 1918.

9.5.18 pour son frère Louis (mon grand-père)

7.7.18 pour ses parents où elle demande à converser avec sa sœur Jeanne (une religieuse), le reste est quasi illisible.

11.7.18 pour ses parents, elle indique avoir reçu la carte du 2 juin !

18.7.18 pour son frère Louis. Elle indique qu'une permission pourrait être accordée d'ici 15 jours. Le reste est difficile à lire.

1.8.18 pour son grand père Étienne LEMPEREUR – 599 route de Chimay. Sa permission a été supprimée pour cause de travaux de moisson. Les permissions étaient de 4 jours. Elle indique 5 semaines sans avoir reçu de cartes.

3.8.18 pour ses parents. Amédée et Rosa Maria LEMPEREUR tenaient la ferme de La Demi-Lieue à Trélon, route d'Ohain/Chimay.

Nous avons été très heureux tous de revoir Rachel qui est revenue qui nous a donnée beaucoup de détails sur vous toutes et ça nous semble long mais enfin maintenant il n'y a plus que patience à prendre car les trois mois s'écoulent et nous serons heureux de vous voir revenir pour du bon. Cousin Gaston a écrit il n'a pas encore eu de nouvelles de Louise. Maman Rosine a été très contente aussi de voir Rachel. Louis dit qu'il voudrait bien vous voir toutes dans notre maison. Toute la famille Boucqueniaux vous font bien des compliments ainsi que Blanche et toutes vos connaissances ainsi que Tante Laure oncle Paul et nous vous embrassons tous.

Vos parents qui vous aiment pour la vie.
Amédée Soumillon.

Lettre de Virginie à ses parents demeurant au 335 rue d'Ohain à Trélon

Le 20 août 1918

Bien chers Parents, Frère et Amis. Toute à la joie de bientôt vous revoir, j'ai commencé les préparatifs et je dois vous dire que j'ai fait l'acquisition d'une valise en osier d'une belle grandeur. Je ne suis guère favorisée pour recevoir de vos cartes je n'en ai encore que 4 quand mes compagnes en ont 10 ou 12, j'espère qu'il n'en n'est pas de même de votre côté, que vous pouvez plus souvent me lire. Enfin après la permission, notre séparation ne sera plus aussi longue durée et chaque jour chacun de notre côté nous demanderons à Dieu la santé afin de nous retrouver tous bien portants et passer l'hiver ensemble. J'espère grands parents, oncle, tante, tous en bonne santé. Bonjour aux familles Boucqueniaux, Fostier, Hélène, Léa, Olga, Thouant, Proisy, Bocquet enfin tous les voisins et amis qui s'intéressent à moi. Pour vous chers Parents recevez les meilleurs baisers de votre fille et sœur heureuse de penser aux quelques jours qu'elle va bientôt aller passer auprès de vous. Bon souvenir à Edmond.

Virginie.

Il semblerait que la durée d'internement était limitée dans le temps, sans doute 6 mois, entre mai et octobre. Je n'ai malheureusement aucune indication sur ce sujet.

De même, pas d'information sur le camp de OURY dans l'Aisne (02). J'ai retrouvé au dos d'une des photos le libellé suivant : « prisonnières civiles des Allemands, 1918 à OURY, (Aisne) ».

Il existe bien la commune de HOURY avec un H. dans l'Aisne mais là aussi aucune information sur un camp de prisonnières.

Gérard SOUMILLON

Photos à identifier :

Virginie SOUMILLON est marquée d'une croix.



*Des douaniers prisonniers au camp de SOLTAU en 14/18
(province de Hanovre).*

Dans la continuité de la correspondance de 14/18 avec ma tante Virginie CAIGNET, née SOUMILLON et avec ses parents Amédée et Rosa Maria ainsi qu'avec son frère Louis (mon GP), voici 4 documents dont 2 sont reliés. On peut supposer, compte tenu des dates, que c'est la destinataire (Mlle Virginie) qui s'est employée à

relier précieusement ces cartes, rassemblant et situant ainsi les événements dans le temps. A moins que ce ne soient les prisonniers eux-mêmes.

Ce sont 2 frères, sous-officiers douaniers, et oncles de Virginie, qui prennent et donnent de leurs nouvelles depuis le camp de SOLTAU. Il s'agit des frères LECLERCQ Gaston et Léonce.

L'une des cartes est adressée au cousin SOUMILLON Amédée et l'autre à leur nièce Virginie.

Néanmoins, le contenu s'adresse aussi aux parents, cousins, amis, voisins. On peut supposer que les envois de courrier étaient contraints et limités.

Cartes reliées pour Amédée :

La carte « postale » représente un autel d'église. Est-ce celui du camp ? Elle est datée du 12.9.1916.

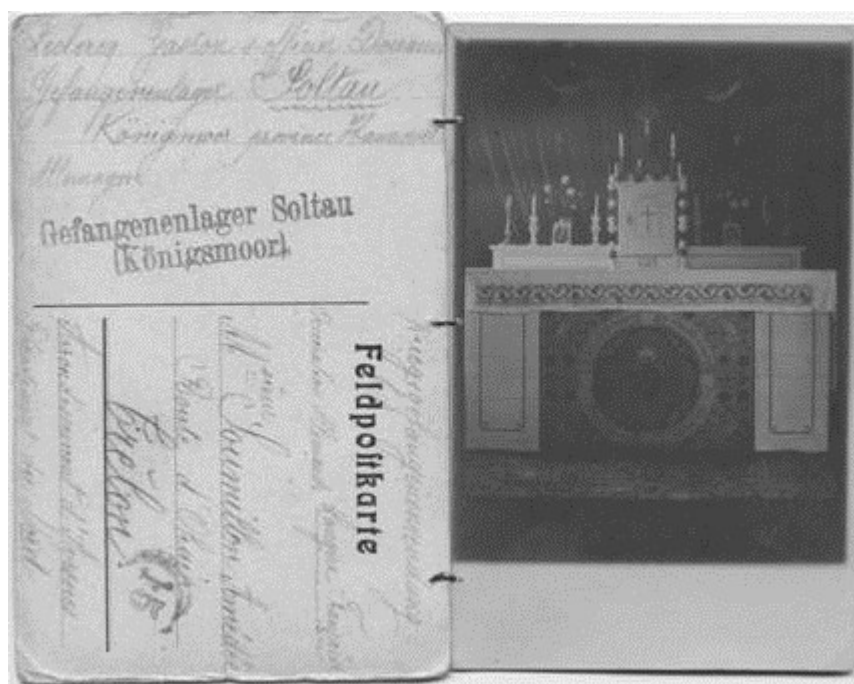
La carte « correspondance » est indiquée la date du 30.8.1916.

(transcription sans modification: écrite au crayon papier et manque parfois des mots ...)

Chers Cousins

Eh-bien et la santé comment ça va, j'espère que ça va bien. Tant qu'à moi et mon frère elle est on ne plus excellente, l'on ne pense guère il y a deux ans d'être aussi longtemps sans se voir. Enfin espérons que bientôt l'on pourra boire une bonne tasse de café, Marie embrassez bien vos enfants pour moi, Virginie voici une photo pour vous, Amédée, Léa bonne santé. Bonjour à Mde BOCQUET, bonjour aux voisins, Gustave, Julia etc., le cousin Jules toujours en bonne santé et les siens, donnez-moi un peu de détails sur la maison et celle du cousin. Enfin chers parents, bonne santé, je ne vois plus d'autres nouvelles, à bientôt, pas de bile. LE-CLERCQ Gaston.*

•sans doute celle de l'autel d'église.





Cartes reliées pour Virginie :

La photo : les 2 frères LECLERCQ, en tenue de sous-officier douanier. Elle est datée du 3.7.1917

La carte « correspondance » est indiquée la date du 25.6.1917.

(transcription sans modification, écrite au crayon papier)

Soltau le 25.6.1917. Chère Nièce, je reçois à l'instant ta carte datée du 25 mai, enchanté de te savoir en bonne santé ainsi que tes chers parents, grands parents et Louis. Tant qu'à moi et mon frère Léonce elle est on ne peut meilleure. Enchanté aussi de savoir que la tante (X ?) et cousine Eva se portent toujours bien. Embrasse bien tes parents, frère et tante BOCQUET pour moi quand est que l'on se reverra je t'envoie ma photo avec cette carte, cousin Jules se portent toujours bien, le bonjour aux voisins, courage les beaux jours reviendront, à bientôt des nouvelles. Ton oncle LECLERCQ Gaston.

En marge écrit : *merci mille fois pour la maison.*





Gérard SOUMILLON

Conflit 14-18 – Un jeune couple brisé.



Collectionneur, j'ai acquis récemment la carte photo ci-dessus. Au dos, il est noté : « *Maison GÉRARD, mariage BURNIAUX GÉRARD, les Bodelets St Aubin* ».

J'ai donc cherché à savoir qui étaient ces mariés. Une interrogation sur expoactes et j'obtiens la réponse : Saint-Aubin le 13/06/1914, mariage de BURNIAUX Maurice, Désiré avec GÉRARD Hélène, Hélène, Louisa.

BURNIAUX Maurice Désiré est né en 1890, à Saint-Dizier (Haute Marne). En 1914, il est cultivateur à Saint-Aubin dans l'Avesnois.

Quelques semaines après son mariage, il sera mobilisé. Durant le conflit, il se comporte brillamment, ce qui lui vaut d'être nommé caporal en 1915 et d'obtenir la croix de guerre en 1917. Le 30 mai 1918, il est fait prisonnier et interné en Allemagne, il décède le 18 octobre 1918. (informations issues de sa fiche matricule consultable sur le site des AD59).

Une nouvelle consultation sur le site « Mémoire des hommes », m'informe sur son lieu de décès : Glageon dans le Nord (voir fiche ci-jointe), une localité située à 20kms de son village d'origine, où il a été transféré en septembre 1918. Il est dit « tué à l'ennemi ». Or, il n'y a pas eu de combats en octobre 1918, dans ce secteur de l'Avesnois.

Mais, c'est à Glageon que fut transféré en 1917, le lazaret d'Effry surnommé l'« Abattoir », en fait un camp d'extermination pour prisonniers civils (les brassards rouges) et militaires malades ou blessés.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom..... **BURNIAUX**

Prénoms..... *Maurice Désiré*

Grade..... *Caporal*

Corps..... *14^e Régiment d'Infanterie*

N°..... *5575* au Corps. — Cl. *1918*

Matricule. { *501* au Recrutement *Avesnes*

Mort pour la France le *16 octobre 1918*

à *Glageon Nord*

Genre de mort..... *tue à l'ennemi*

Né le *29 décembre 1890*

à *S^t Dizier* Département *H^{te} Marne*

Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le *26 octobre 1922*

par le Tribunal de *Avesnes*

acte ou jugement transcrit le *21 novembre 1922*

à *Saint Aubin Nord*

N° du registre d'état civil.....

101-708-1022. [26434]

A Effry, près de 700 des 1600 prisonniers entassés dans un hangar avaient péri dans des conditions abominables, et... parmi les victimes, des enfants.

L'horreur va se poursuivre à Glageon où le lazaret s'est installé dans les locaux d'une filature. Dans son livre « Sous le brassard rouge », M GODINOT-PUVION donne le chiffre de 400 décès en une seule année : 25 voire 32 décès en une seule journée. Les cadavres sont ensevelis dans une simple chemise en papier, ordre de Berlin.

A Glageon, le nombre de décès fut très supérieur au chiffre de 400 avancé précédemment, en témoigne le grand cimetière militaire où furent inhumés à l'été et l'automne 1918, des prisonniers de guerre de toutes nationalités décédés au lazaret.



De nos jours, le lieu a bien changé par rapport à la photo ci-dessus prise dans les années 1920. Allemands, Italiens, Américains, etc, la plupart des Français ont été ré-inhumés dans d'autres lieux. Aujourd'hui avec ses 523 sépultures, en majorité britanniques, le cimetière a perdu de sa densité, il n'en demeure pas moins émouvant.

BURNIAUX Maurice a été reconnu mort pour la France par jugement le 26 octobre 1922 et ré-inhumé dans son village de Saint-Aubin.

Pierre LEGRAND



1897-1905 : Le maire de Doullers a-t-il refusé la statue de STROH ?...

Contrairement à ce qui a été dit, écrit... et continue de se colporter comme "à l'évidence"... le débat qui opposa le Marquis Sosthène de NÉDONCHEL à un autre MARQUIS, celui-ci médecin et maire d'Avesnes, au sujet de l'implantation de la statue du "petit tambour STROH" n'a rien d'une "Controverse de Valladolid"... loin s'en faut !...

Certes, la *passé d'armes* qui s'engage dès 1897 entre le représentant de la droite Monarchiste et Cléricale de Doullers et l'élu de la Gauche Républicaine soutenu par le député Léon PASQUAL (et un certain ÉVRARD-ÉLIEZ...) n'a trouvé de solution qu'en 1905, soit après 8 années de correspondances.

La tradition populaire n'a retenu, sur la seule foi d'un article de presse trop hâtif, que le refus d'un noble d'ériger sur le sol de sa commune, un symbole révolutionnaire : celui d'un "petit tambour" criant (voir l'inscription du piédestal) *À moi les Patriotes...* "Cela peut se comprendre puisqu'en 1905, nous sommes dans les débats très virulents concernant la Loi de séparation de l'Église et de l'État.

Les cartons de la SAHAA gardent les articles de l'époque, parmi lesquels il est possible d'établir, de façon définitive, que le Marquis de NÉDONCHEL n'a jamais refusé une statue qui, au départ, avait autant sa place à Avesnes qu'à Doullers. En effet, dans la ferveur patriotique qui animait la France pour le centenaire des combats de 1793, il fut décidé d'ériger des statues un peu partout où étaient tombés les soldats de la République.

On décida donc d'un "bel ensemble" pour le "déblocus de Maubeuge". Le sculpteur FAGEL immortalisa CARNOT, JOURDAN, DUQUESNOY, les héros de Wattignies et le Président SADI-CARNOT en personne vint l'inaugurer. Si STROH figure au revers du monument, ce n'était pas prévu dans le projet initial déposé par l'artiste. Mais alors que ce dernier était au travail, l'histoire des combats de Wattignies - surtout de Doullers dont il est natif - rédigée d'une plume Hugolienne par "notre" Zéphir PIÉRART émurent l'opinion, jusqu'à convaincre le "grand MICHELET" !... C'est ainsi qu'un *tambour* dont on sait maintenant de façon certaine qu'il n'était ni jeune, ni petit, ni même qu'il ait existé fut ajouté... derrière...

L'on connaît les dissidences, toutes époques confondues, entre Maubeuge et Avesnes. Déjà sur l'orthographe du nom : STHRAU à Maubeuge... STROH à Avesnes... et comme l'écrit un journaliste : *"... à Avesnes, on n'y regarde pas de si près et on est trop content de profiter de l'occasion de fleurir quelques boutonniers pour s'enquérir des problématiques exploits du "petit tambour." Si Stroh n'a pas existé, tant pis pour lui ; ce n'est pas une raison pour lui refuser une statue, du moment qu'elle peut être utile aux politiciens du pays..."*

Restera une addition difficile à digérer par le contribuable. FAGEL ne travaillait pas pour rien. À Maubeuge le bronze avait été offert par l'État ; à Avesnes *"...on dépensera 1000 francs pour fêter un jeune héros qui n'a probablement jamais battu le tambour, ni les Autrichiens ! ..."* On comprend mieux pourquoi l'empoignade épistolaire par Conseils Municipaux interposés fut aussi âpre et longue... où tous les coups furent tentés. Même le minutieux travail d'enquête de JENNEPIN ne put convaincre le maire d'Avesnes ; Léon PASQUAL ne lâcha jamais.

Les correspondances que j'ai tenté de remettre dans l'ordre sont à apprécier, chacune dans l'esprit qui l'anime et le lecteur pourra exercer son propre sens critique. On comprend qu'il ne le souhaitait pas... mais nulle part l'on ne trouvera de propos du Marquis de NÉDONCHEL qui affirme refuser la statue... du très grand Art de

la Politique !...

Pour ne pas trahir sa pensée, ses réponses sont consignées in-extenso dans les photocopies des articles de journaux d'époque.



Les Protagonistes

Lettre du 23 janvier 1905 : du "Comité Stroh" d'Avesnes au Conseil municipal de Dourlers

Le 23 janvier 1905,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un Comité d'Action et un Comité d'Honneur ont été constitués à l'effet d'élever un monument en l'honneur de STROH, le petit tambour du régiment de Royal-Suédois (89ème de ligne) qui, le 15 octobre 1793, à la veille de la bataille de Wattignies, succomba à Dourlers.

Déjà, le 27 mai 1897, le Conseil Municipal de Dourlers émit le voeu, *"pour le cas où une souscription serait ouverte entre les communes du département du Nord pour élever un monument au petit tambour Stroh, que ce monument fût érigé sur la place de Dourlers, théâtre de la mort du jeune héros."*

Aujourd'hui, un référendum des habitants nous prouve que nos administrés n'ont pas changé d'avis. Nous venons donc vous offrir de faire ériger sur la place publique de Dourlers la statue du petit Stroh, oeuvre de l'éminent FAGEL.

Soyez assurés, Messieurs, que nous ne voyons que la mise à exécution d'un projet patriotique. Nous vous serions reconnaissants d'examiner notre proposition lors de la session de février du Conseil municipal et de nous faire connaître la décision qui sera prise à ce sujet ; le mois de février écoulé, nous serions à regret obligés de considérer votre silence comme une non-acceptation.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Pour le Comité,
Le Président, Léon PASQUAL

Dourlers - 26 février 1905 - Réponse à la Lettre du 23 janvier :

» Monsieur le député,
» En réponse à votre lettre du 23 janvier 1905, par laquelle vous offrez au Conseil municipal de Dourlers de faire ériger le monument Stroh sur la Place publique de Dourlers, j'ai l'honneur de vous adresser -dessous la délibération qui a été prise le 5 février :

» M. le Maire communique au Conseil municipal une lettre, en date du 23 janvier 1905, de M. Pasqual, député du Nord, Président du Comité d'action ayant pour but d'élever un monument en souvenir du petit tambour Stroh. Au nom de ce Comité, M. Pasqual offre au Conseil municipal de Dourlers de faire ériger le monument sur la place publique de cette commune.

» En réponse à cette lettre, le Conseil municipal de Dourlers, sans se prononcer sur l'authenticité du fait de la mort héroïque du petit tambour Stroh au combat de Dourlers, le 15 octobre 1793, déclare qu'il confirme sa délibération du 27 mai 1897, émettant le vœu que le monument fut érigé sur la Place publique de Dourlers et remercie le Comité d'action et son Président de leur offre généreuse. Le Conseil municipal de Dourlers accepte cette offre avec reconnaissance, sous les réserves suivantes :

» 1° Les fêtes et manifestations qui auront lieu à cette occasion garderont, ainsi que le Comité d'action veut bien nous en donner l'assurance, un caractère exclusivement patriotique, tendant à rendre plus intime l'union de tous les Français ;

» 2° La cérémonie d'inauguration sera organisée par la municipalité de Dourlers, d'accord avec le Comité d'action ;

» 3° La commune de Dourlers ne contribuera aux frais de cette cérémonie d'inauguration que pour une somme de cent francs, le Conseil municipal ne pouvant imposer une nouvelle charge aux contribuables déjà surchargés, alors surtout que la majorité de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance se prépare à leur imposer des dépenses nouvelles qu'ils n'avaient pas eu à supporter jusqu'à ce jour.

» Ont signé les membres présents.
» Veuillez agréer, Monsieur le député, l'expression de mes sentiments très distingués.

» Le Maire,
» Marquis de NÉDONCHEL. »

Réunion du Comité Stroh du 4 mars 1905 - Lettre du 10 mars. (adressé à chaque conseiller municipal de Dourlers)

Avesnes, le 10 mars 1905,
Monsieur le Conseiller Municipal,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité d'Action du monument STROH s'est réuni le 4 mars à la Mai-

rie d'Avesnes et a pris connaissance de la délibération du Conseil Municipal de Dourlers en date du 26 février 1905.

Le Comité est toujours disponible pour offrir à la commune de Dourlers la statue du petit tambour, mais à la condition formelle que les réserves relatives à *"l'authenticité du fait de la mort héroïque du petit tambour Stroh à la bataille de Dourlers le 15 octobre 1793 "* ne soit pas insérées dans la délibération qui sera prise à nouveau par le Conseil pour accepter définitivement notre offre.

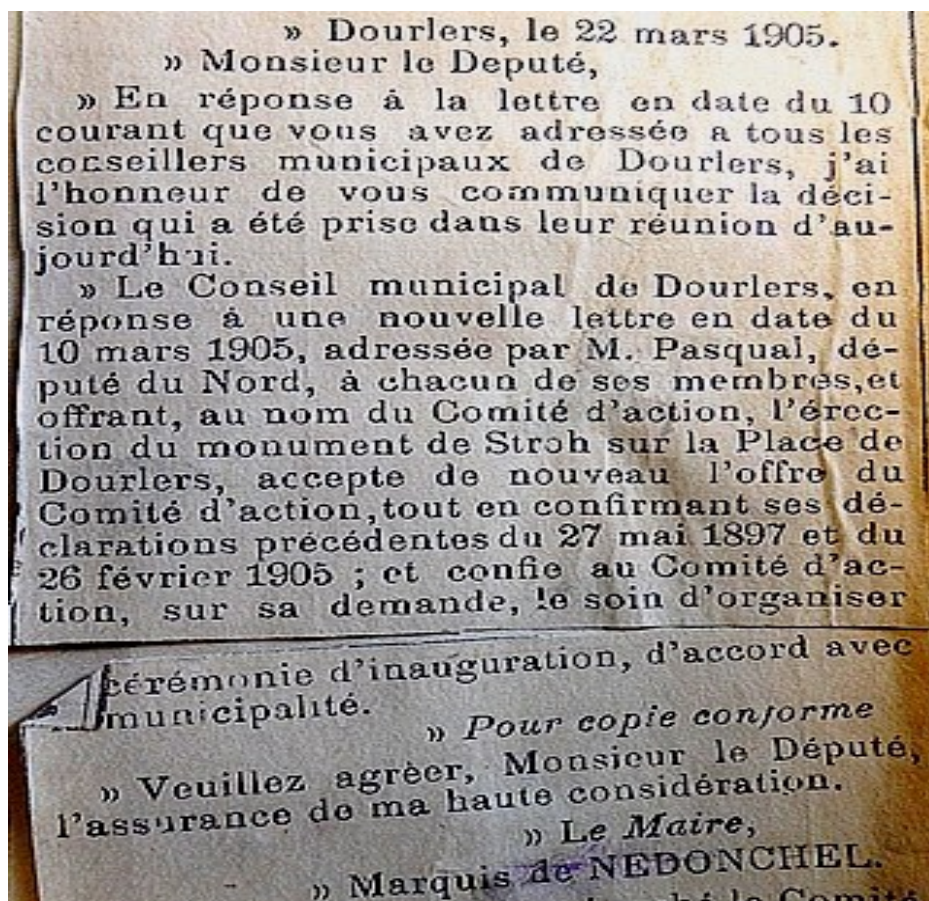
En second lieu, le Comité d'Action, ayant pris l'initiative de la souscription, organisera la cérémonie d'inauguration, d'accord avec le Comité.

Je prie Monsieur le Maire de vouloir bien réunir le Conseil Municipal le plus tôt qu'il sera possible, afin que nous soyons fixés sur ces deux points.

Nous espérons que les deux difficultés que nous vous signalons disparaîtront d'elles-mêmes et que la solution sera conforme au désir des habitants de Dourlers.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de mes sentiments les plus distingués.
Le Président du Comité - Léon PASQUAL.

Réponse du maire de Dourlers - 22 mars 1905.



À la suite de cette réponse jugée "définitive", le Conseil Municipal d'Avesnes prit la décision d'ériger le monument ...à Avesnes. La presse relata le compte-rendu de cette réunion avec ces mots qui restèrent et perdurent : *"... l'érection du monument dont Dourlers n'a pas voulu.. (...). le Conseil Municipal de Dourlers a refusé ce monument..."*

On a *"oublié"* dans cette histoire qu'il y avait une troisième solution. Les habitants de Bas-Lieu avaient fait

l'offre suivante dans le journal "l'Observateur" :

"...La querelle à propos de Stroh menaçant de s'envenimer et de brouiller à tout jamais nos voisins de Dourlers et nos voisins d'Avesnes, nous venons nous offrir comme trait d'union. Qu'on érige le monument à Bas-Lieu ! Voilà qui mettra tout le monde d'accord..."

Gérald COLLET.

Henri DEBIONNE, le « papa » du Bouzouc.



C'est avec plaisir qu'on nous demande d'évoquer la vie de monsieur Henri DEBIONNE, décédé à Berlaimont le 8 février 2014, dans sa quatre-vingt-treizième année. Il occupa une telle place dans la vie de la cité que son souvenir doit persister comme un exemple de dévouement désintéressé.

Henri DEBIONNE est né à Berlaimont le 3 août 1921, fils de Louis DEBIONNE et de Laure JOSPIN, petit-fils d'Antoine Aristide DEBIONNE fusillé par les troupes allemandes d'occupation le 15 décembre 1914. La famille DEBIONNE originaire de l'Aisne s'est installée à Berlaimont au cours du 19^e siècle. La famille JOSPIN était originaire de la région de Dour en proche Belgique. Marié à Gisèle WILLIAME décédée le 27 mars 1994, il eut trois enfants et neuf petits-enfants.

Au cours de la révolution industrielle du 19^e siècle, beaucoup de ruraux migrèrent en ville, devenant soit commerçants, soit artisans, et certains industriels. Une entreprise de grillage est reprise par la famille DEBIONNE, transmise de père en fils. Henri fut le dernier représentant de la lignée. L'entreprise cessa en 1985.

Après ce préambule, revenons à la personnalité d'Henri DEBIONNE.

Né en 1921, il commence sa scolarité à Berlaimont puis, se sentant une vocation d'élève ingénieur, il poursuit ses études dans l'enseignement professionnel à Erquennes en Belgique. Très honorablement suivies, ses études lui laissent espérer une future carrière d'ingénieur, mais en septembre 1939 la guerre survient, il doit revenir en France et cesser ses études supérieures. Cette période de guerre jusqu'en 1945 fut très difficile à vivre et entrava bien des carrières dans tous les domaines, touchant tout particulièrement la jeunesse. Henri travaille dans l'entreprise familiale en 1967 au décès de son père Louis. Il prend la tête de l'atelier de fabrication de grillages jusqu'à la cessation d'activité en 1985.

Le travail de confection de grillages demandait de la dextérité manuelle et une attention constante devant des machines de plus en plus perfectionnées. La main d'œuvre féminine était particulièrement recherchée pour ce genre de travail subtil. Ce personnel resta généralement fidèle à la maison DEBIONNE, l'ambiance au travail demeurant familiale.

Henri DEBIONNE sera toute sa vie un homme aux allures simples, sans ostentation et sans esbroufe, et il occupa cependant une grande place dans la vie de la cité par son engagement sincère et désintéressé dans différentes associations :

- **au comité Gilles de Chin** où il resta un animateur incontournable. Le comité avait pour fonction majeure l'organisation du cortège carnavalesque du Bouzouc chaque troisième dimanche du mois de mai.

Un mot sur le Bouzouc qui représente un dragon confectionné de bois et de toile, long d'une quinzaine de mètres, dont l'auteur était en 1921 le père d'Henri : Louis. Le Bouzouc est toujours propriété privée de la famille DEBIONNE, mais régna toujours une parfaite entente entre le comité des fêtes de la municipalité et la famille DEBIONNE.

- **dans le corps des sapeurs-pompiers** : pendant toute sa vie active, Henri DEBIONNE fut un sapeur-pompier volontaire, sa présence constante aux sorties, aux manœuvres, aux interventions, aux exercices, aux séances de formation jusqu'au grade de sergent et de second de commandement. Rien ne lui était étranger à tout ce qu'on demande comme services aux sapeurs-pompiers.

- **secourisme** : en annexe du corps des sapeurs-pompiers mais indépendant, une association de secourisme existait à Berlaimont au sein de laquelle Henri DEBIONNE fut un fidèle adhérent, participant aux cours et aux exercices de formation, devenant lui-même moniteur chargé de la formation des jeunes secouristes.

- **modélisme** : moins charismatique, cette discipline passionnante de fabrication et d'entretien de modèles réduits d'avions fut toujours une activité chère à monsieur DEBIONNE, entraînant avec lui de jeunes amateurs, les démonstrations de vol se faisant sur différents terrains qu'il fréquentait assidûment.

- **ordre du Bouzouc** : cet ordre sans aucun but lucratif ni promotionnel d'un produit quelconque, alimentaire ou pas, est un ordre purement moral créé par des acteurs et des anciens du comité Gilles de Chin, pour soutenir moralement les jeunes du comité. Pas toujours compris malgré l'enthousiasme des anciens, il est actuellement en sommeil.



photo Timothy Rabin



Pour terminer, parlons du **Bouzoucky**, le fils du Bouzouc dont le père fut essentiellement monsieur Henri DEBIONNE.

Aidé de sa famille et de deux fidèles amis : Louis GRZEZIK et Jean ERLEM, il fabriqua le Bouzoucky de la taille d'un jeune enfant qui accompagne toutes les sorties et manifestations du Bouzouc. Le père et le fils sont devenus inséparables. C'est l'esprit de famille qui a permis la pérennisation de la lignée Bouzouc. Tant que cet esprit de famille persistera, la survie de la famille Bouzouc est assurée.

Grand merci et chaleureux encouragement à tous les membres de la famille qui assurent la relève et la continuité. Henri DEBIONNE fut toujours un homme simple, à la portée de tout le monde, sans faste, sans fioriture,

sans éclat médiatique : une vie bien remplie, toute orientée dans le service des autres, de façon totalement désintéressée. Ses passions, il les partageait avec ses concitoyens.

Grand merci à lui, à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille.

Christian DECAVEL

Le Bouzouc en photos.

L'animal, bien sûr. Pas les différents cortèges.

La légende a été citée dans le bulletin n° 6.

En 1924, la municipalité de Berlaimont désire faire un cortège historique. Elle s'adresse alors à Louis DEBIONNE.

Celui-ci construit un dragon de bois et de toile autour d'une voiture. Il sera démonté après le cortège.



photo CHGB

Après la guerre, en 1948, la ville demande à Louis DEBIONNE s'il veut bien reconstruire son dragon, en vue cette fois d'un cortège folklorique.

Avec son fils Henri, ils construisent un monstre, toujours à ossature en bois et recouvert de toile. Celui-ci est articulé, la queue bouge, la gueule s'ouvre, etc. Il est monté sur une roue centrale et manœuvré de l'intérieur par quatre hommes. Son balancement donne l'impression qu'il se déplace de lui-même sur ses quatre pattes. L'animal mesure 14,20 mètres de long, 3,50 mètres de large, 3,50 mètres de haut, et il pèse 260 kilos. Il n'a pas encore ses jolies couleurs.

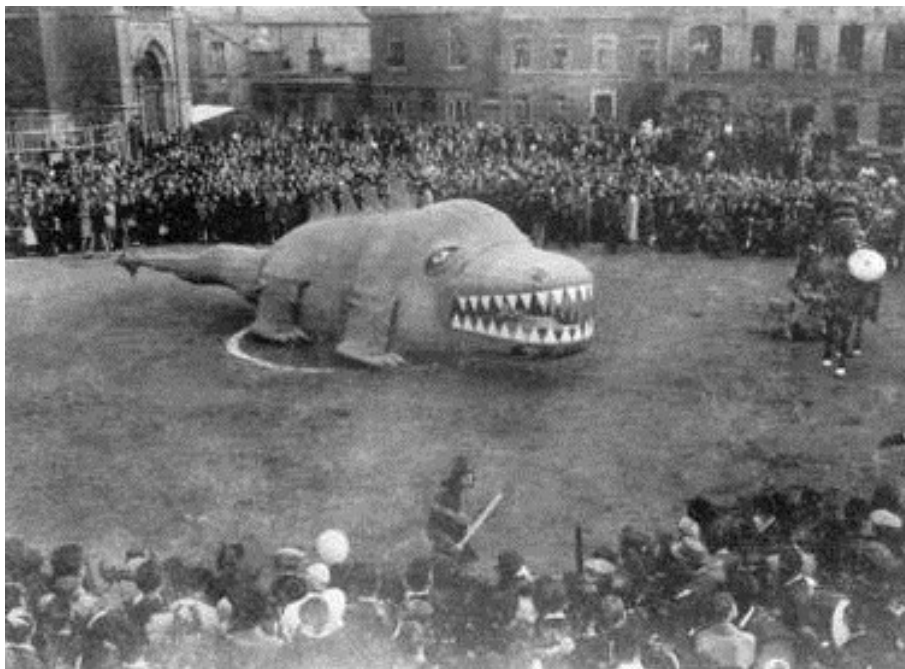


photo CHGB

Il sort trois années de suite. Les cortèges sont organisés par un comité qui, en toute logique, prend le nom de « Gilles de Chin ».

En 1949, il se déplace à Mons. En 1950, à Valenciennes. En 1951, il participe au cortège Jean Mabuse à Maubeuge.

Il entre ensuite en sommeil jusque 1965. C'est probablement dans cet intervalle qu'il est peint.

Peut-être aussi la modification du système de déplacement. En toute certitude, lorsque mes frères ont fait partie de ses manipulateurs en 1975, ce n'est plus une roue unique, mais un chariot à trois roues qui permet toujours la bascule sur ses pattes tout en le rendant plus facile à manœuvrer.

En 1982, il est à Lille.



photo CHGB

En 1995, comme il présente des signes de vieillissement, il est entièrement reconstruit à l'identique, par Henri DEBIONNE, Jean ERLEM et Louis GRZESIK.



En 1999, il participe à la Ronde des Géants à Lille.

Des petits perfectionnements sont ajoutés au fil du temps.

Il grogne : une grosse trompe manœuvrée de l'intérieur.

Il crache. De la fumée uniquement, il n'y a pas encore les flammes...

En l'an 2000, Bouzouc nous fait la surprise de venir accompagné de son fils, Bouzoucky, un « bébé » de quand même 6,50 mètres de long. Construit également par Henri DEBIONNE, Jean ERLEM et Louis GRZESIK. Monté sur un vélo, le petit est manœuvré par une seule personne.

C'est également cette année qu'est créée la Confrérie du Bouzouc (voir bulletin n° 11)



En 2001, un nouveau géant de 4,55 mètres, manœuvré par deux personnes, toujours par les trois mêmes : Gilles de Chin.





photo La Voix du Nord

Quatre générations de DEBIONNE

Lors de l'enterrement d'Henri DEBIONNE en février 2014, Bouzouc a suivi la cérémonie. A cette occasion, Corine HANICOTTE, à la fois adhérente du CHGB et journaliste à la Voix du Nord, a écrit un très bel article dont sont tirées les deux photos ci-dessous.



Devant l'église



Derrière le corbillard

Bouzouc et Bouzoucky sont désormais orphelins de leurs trois « papas ». Lors du cortège de cette année, ils portaient tous les deux un foulard noir noué à la queue.

Le montage ci-dessous a été fait spécialement pour cette occasion.



Le Bouzouc serait le seul géant qui soit à la fois animal, horizontal, non démontable, non transportable sur un char. Il n'est pas porté, juste dirigé.

Lors de ses déplacements, il est tracté derrière une voiture, en convoi exceptionnel. Et pas question pour lui de voies rapides ou d'autoroutes.

Il y a à ce sujet une anecdote, lors de son déplacement à Lille en 1999.

Le trajet s'est bien entendu effectué par « les petites routes », et c'était de nuit.

Vers une heure du matin, le Bouzouc serait passé devant une discothèque, au moment où un client en sortait. Celui-ci se serait arrêté, frotté les yeux et aurait fait demi-tour pour retourner d'où il venait...

Je ne sais pas si c'est vrai. Mais on peut effectivement imaginer la stupéfaction de quelqu'un qui se trouve soudain face à un dragon !!!

On peut aussi imaginer la tête de l'assureur qui a reçu le constat amiable établi lorsqu'un automobiliste qui débouchait d'une rue transversale a percuté la queue du Bouzouc... C'était après un cortège, Bouzouc rentrait tranquillement au bercail.

Colette FRANCOIS

Documentation : *Christian DECAVEL*

Photos de la reconstruction : Christian DECAVEL

Sauf indication contraire, photos de Colette FRANCOIS



L'église de Damousies en photos.



L'église, toute en pierre, est située sur une butte.



Le chœur et sa voûte classée



Saint Laurent



Saint Eloi



Saint Roch



Tête de poutre extérieure



Tête de poutre intérieure



Au-dessus de l'arcade du chœur, sous deux ouvertures murées, deux dates : 1080-1994



"Nobis datus nobis natus" formule abrégée d'un cantique du 6ème siècle reprise par St Thomas d'Aquin (1224/1274) pour l'Office du Saint Sacrement.
nobis datus nobis natus ex intacta virgine = né pour, à nous donné, fils d'une mère toujours vierge



Les panneaux des stalles du chœur



Trop usée, la pierre est illisible.
On distingue seulement, au milieu, la silhouette d'un « Agneau de Dieu ».



Au centre, un « Agnus Dei » dont la tête est surmontée d'une croix templière.

"memento mei o mater dei"
souviens toi de moi O mère de Dieu : dernière phrase de l'Ave Maria de Josquin des Prés (Renaissance - 1450/1521)

L'écriture autour des trois pierres est la même.

Ce n'est pas du français du Moyen Age - pas du latin non plus...

Le ciboire est en principe le "blason" des gens d'église

Attention : selon "l'encyclopédie des templiers" *memento ...etc* est l'anagramme de "*amo demeter enim timo*" = *J'aime DEMETER et je la crains.* (*demeter* : déesse de la Terre-Mère et nourricière et aussi = fertilité...)

Un point commun entre les deux dernières : elles portent le nom de MAHIEU (Andrieu MAHIEU sur l'hexagonale)



Fonts baptismaux



ci gist les corps des
 dame Marie Eléonore de MAURAIGE épouse de
 noble homme Claude de COUCY, escuyer, chevalier
 seigneur de Poilcour, major au régiment de la
 Marche, capitaine commandant au régiment de Soi-
 sonnée
 et de noble demoiselle Marie Christine de COUCY
 leur fille décédée le 23 d'avril 1727 à l'âge de 24 ans.
 Requiescant in Pace



Icy repose le corps de Marie Louise PHILIPPE en
 son temps censière de Glarge, native de Dompierre,
 âgée de 31 ans, décédée le 17 janvier 1757



Icy repose le corps de Marie Liévine Joseph WAT-
 TEAU natif de Bachant, épouse de Pierre François
 RAVAUX censier de Glarge, décédée ce 19 mars
 1767, âgée de 29 ans

Il s'agit des deux premières épouses de Pierre François RAVAUX, natif de Saint-Aubin. Il se marie à Dom-
 pierre, à Bachant puis à Obrechies, et décède finalement à Saint-Aubin.

Source : Daniel BLONDEL

Encastrées dans le mur extérieur de l'église, trois pierres :



Une pierre rectangulaire décorée de deux anges, et la phrase « Ecce panis angelorum ».

Une pierre triangulaire. Au centre, le symbole IHS surmonté d'une croix templière, le tout dans un soleil.

Icy repose le corps d'Antoinette LALOU âgée de 89 ans, décédée le 9 d'octobre 1719. RIP

Icy repose le corps de maître Guillaume de BETHUNE fils de la dite LALOU, curé de cette paroisse pendant 45 ans et doyen du district de Maubeuge, décédé le 6 décembre 1739 âgé de 70 ans.

Resquiescant in Pace.

Crétien il faut mourir
Ci devant reposent les corps de Nicolas LEROY, ancien fermier cultivateur de ce lieu, décédé le 26 de novembre 1757 âgé de 72 ans, et dame Magdeleine DELARUE son épouse décédée le 18 avril 1774



Plaque souvenir dans l'église



Monument aux Morts

Photos : *Colette FRANCOIS*
Commentaires : *Gérald COLLET, Colette FRANCOIS*

Natif de Berlaimont, le Général FOULON.



Gaston Alphonse FOULON est né le 9 novembre 1870 à Berlaimont. À sa naissance, son père, Alphonse (7/10/1826 Saint-Omer - 16/12/1889 Chauny), qui deviendra Commissaire de Police, est Brigadier de Gendarmerie, et réside avec son épouse Sidonie LASNE (12/03/1832 Berlaimont -23/12/1882 Le Quesnoy), au lieu-dit la Gendarmerie de Berlaimont.

Il fait ses études à Le Quesnoy, puis à Lille. Le 21 octobre 1889, il entre à l'école Polytechnique (classé 89 d'une liste de 265 élèves). Il obtient une bourse avec trousseau après « constatation de l'insuffisance de fortune des parents ». Il passe à la 1^{ère} division en 1890 (classé 53^{ème} d'une liste de 264 élèves), est déclaré admissible dans les services publics en 1891 (classé 38^{ème} d'une liste de 180 élèves), puis est admis comme Sous-lieutenant élève du Génie (classé 5^{ème} d'une liste de 20 élèves), le 1^{er} octobre 1891, à l'école d'application de l'Artillerie et du Génie.

Le 27 août 1892, à Paris, dans le 9^{ème} arrondissement, il épouse Marie Aurélie GRONIER native de Bruyères et Montbérault, dans l'Aisne, dont le père Eugène est banquier et Président du tribunal de commerce à Chauny. De cette union, naissent à Chauny, le 3 octobre 1893, Suzanne Marcelle, qui décédera à Arcachon en 1924, puis un fils, mort à l'âge de 13 mois.

Il est affecté dans plusieurs Régiment de Génie ; le 1^{er} octobre 1893, il est nommé Lieutenant en 2nd au 2^{ème} Régiment de Génie, un an plus tard, il est au 7^{ème} Régiment de Génie où il sera promu Lieutenant en 1^{er}. Le 15 octobre 1898 il est Capitaine en 2nd à l'état-major particulier du Génie.

Puis il entre dans la Gendarmerie; le 16 mars 1901, il est affecté à Orléans comme Capitaine à la Compagnie de Gendarmerie du Loiret. Le 1^{er} janvier 1903 il est Capitaine de la 5^{ème} Légion de Gendarmerie, puis le 8 juillet 1904, Capitaine de la légion de Gendarmerie de Paris.

Le 25 juillet 1904, par décret Ministériel, il est désigné pour réorganiser la Gendarmerie, principalement en Macédoine et plus généralement en Turquie, en qualité de Capitaine.

Il est affecté au poste de Nevrokop, puis à Serrès en février 1905.

Il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par décret le 11 juillet 1909.

Il est promu Chef d'Escadron le 25 septembre 1909 à Salonique.

En mai 1911, il est décoré de la 3^o classe d'Osmanié¹.

En 1912, il commande la gendarmerie de Macédoine. Grâce à sa fermeté et son sang-froid l'ordre est complètement assuré à Salonique et ses environs lors de l'invasion grecque.

En juillet 1913, il est nommé commandant effectif de la gendarmerie du Vilayet d'Andrinople.

En septembre il est chargé de la réorganisation de la milice libanaise.

En octobre, il est nommé chef du secteur de gendarmerie de Constantinople et vice-président du comité technique chargé de la nouvelle réorganisation de la gendarmerie.

Il est à Constantinople lorsque la guerre est déclarée en 1914.

Il rentre alors en France, et est affecté successivement comme Chef d'Escadron, à la Légion de Gendarmerie de Paris, à la Légion de la Garde républicaine, à la Prévôté du Quartier général du 5^{ème} groupe de Division de Réserve.

Le 13 septembre 1914, il est blessé et évacué.

1. L'ordre de l'Osmaniye est un ancien ordre honorifique de l'Empire ottoman. Cette décoration était attribuée pour récompenser des services civils et militaires aussi bien aux ressortissants turcs qu'étrangers. Il fut supprimé lors de l'avènement de la République turque en 1922.

Il prend le commandement du 254^{ième} Régiment d'infanterie le 13 novembre 1914.

Le 21 mars 1915 il passe comme Lieutenant-Colonel à titre temporaire au Corps Expéditionnaire d'Orient, et débarque dans la presqu'île de Gallipoli en mars 1915 ; puis le 1^{er} avril il passe au 1^{er} Régiment de Marche d'Afrique. Le 12 avril, il prend le commandement du Régiment en remplacement du Lieutenant-Colonel DESRUELLES qui entre à l'hôpital d'Alexandrie victime d'un accident de cheval. Embarqué à bord du Lorraine, il débarque le 17 avril au soir Seddul Bahr en Turquie.

Le 2 mai, il est blessé et évacué sur l'hôpital en France.

À cette date, il est cité à l'ordre de l'armée :

« A montré, à la tête de son régiment, une bravoure et un sang-froid au-dessus de tout éloge. Grièvement blessé en menant l'attaque. »

Par arrêté du 3 mai 1915, il est fait Officier de la Légion d'Honneur.

Le 8 mai 1915 il est Lieutenant-Colonel à titre définitif à la 2^{ième} Légion de Gendarmerie mais reste détaché à l'infanterie.

À peine remis de sa blessure, il reprend le commandement du 254^{ième} régiment d'infanterie sur le front. Il obtient, le 21 juillet 1915, une deuxième citation :

« Chef d'un secteur qui, en raison de l'extrême proximité de l'ennemi, n'était organisé que d'une façon rudimentaire, l'a transformé en une forteresse solide par son labeur incessant. Avait su, par l'exemple de sa bravoure personnelle, lui constituer avec son régiment une garnison prête à déjouer toutes les attaques. »

Le 1^{er} août 1915, il est Lieutenant-Colonel Gouverneur de l'île de Ténédos. Le 24 août il reçoit du Général commandant Corps Expéditionnaire d'Orient des félicitations « pour l'impulsion qu'il a donné aux travaux

d'aménagement des établissements du C.E.O. dans l'île depuis sa prise de commandement. »

Le 1^{er} octobre de la même année il commande la Base de Salonique jusqu'au 15 décembre 1915 où, à sa demande, il est remis à disposition du Ministère.

Le 27 janvier 1916, il passe à la 21^{ième} Légion de Gendarmerie à Chaumont, puis le 4 avril de la même année à la 20^{ième} Légion de Gendarmerie à Troyes, réintégré dans les Cadres.

En Juin 1918, il commande le secteur de Korytsa en Albanie. Il participe aux opérations du 3^{ième} G.D.I en liaison avec le 16^{ième} Corps d'Armée Italien de juillet à août 1918.

Par arrêté du 8 août 1918, il est promu au grade de Commandeur Officier de la Légion d'Honneur.

Après l'Armistice du 11 novembre 1918, il rejoint Constantinople avec le Grade de Colonel de Gendarmerie, chargé de la réorganisation de la Gendarmerie Ottomane,

En 1919, il est nommé Général.

Il entre à l'hôpital de Gulhané à Constantinople le 8 novembre 1920. Il y décède le 8 décembre 1920. Ses funérailles sont célébrées à Constantinople en la Cathédrale Catholique du Saint-Esprit. Son nom est inscrit sur une plaque commémorative 1914-1918 située



dans l'église Saint-Louis des Invalides, relative aux Officiers Généraux décédés des suites d'accident ou de maladie contractée en service.



Plaque commémorative 1914-1918, église Saint-Louis des Invalides.

Sources :

Journal de la Gendarmerie de France.

Historique de la gendarmerie : guerre de 1914-1918.

Historique du 254^e Régiment d'Infanterie.

Archives départementales de l'Aisne, du Nord et du Pas de Calais.

Histoire en Sambre.

Internet : Gallica - Léonore (Légion d'honneur) – Bibliothèque Centrale (École polytechnique).

Jean-Luc PIGOT

Jessé de FOREST

À la recherche d'une terre de liberté

Introduction

La simple évocation du nom de Jessé¹ de FOREST me fait resurgir des souvenirs de jeunesse... ma « madeleine de Proust » en quelque sorte ! C'est le nom du lycée à Avesnes-sur-Helpe où j'ai passé mes examens.

Que c'est étrange, quand même, les circonstances de la vie, à l'issue d'un voyage de fin d'études² je découvre - comme lui - pour la première fois la baie de New York.

L'Histoire est une succession d'événements plus ou moins certains que chacun explique à sa façon. À mon tour de vous conter une histoire pleine de bruit et de fureur comme dirait Shakespeare. Jessé de FOREST a-t-il fondé New York? Telle est la question !

Tant d'images accumulées qui déclinent une légende. Légende qui nous empêche de suivre l'homme avec ses angoisses et ses enthousiasmes vers l'un des grands tournants de l'histoire, celui qui s'ouvre sur le nouveau monde. Toute légende, avec ses enluminures, empêche de saisir le résultat de tant d'audaces.

Je ne suis pas un historien. J'écris ce texte pour « *remettre l'église au milieu du village*³ » afin que cette belle et grande figure de l'Avesnois, ne disparaisse pas dans les méandres de l'histoire. N'est-ce pas extraordinaire que ceux qui découvrent doivent se contenter de n'être que des comptables et des hommes de peine, tandis que d'autres qui se contentent de saisir toutes choses, devraient s'arroger le mérite de toutes les découvertes ?

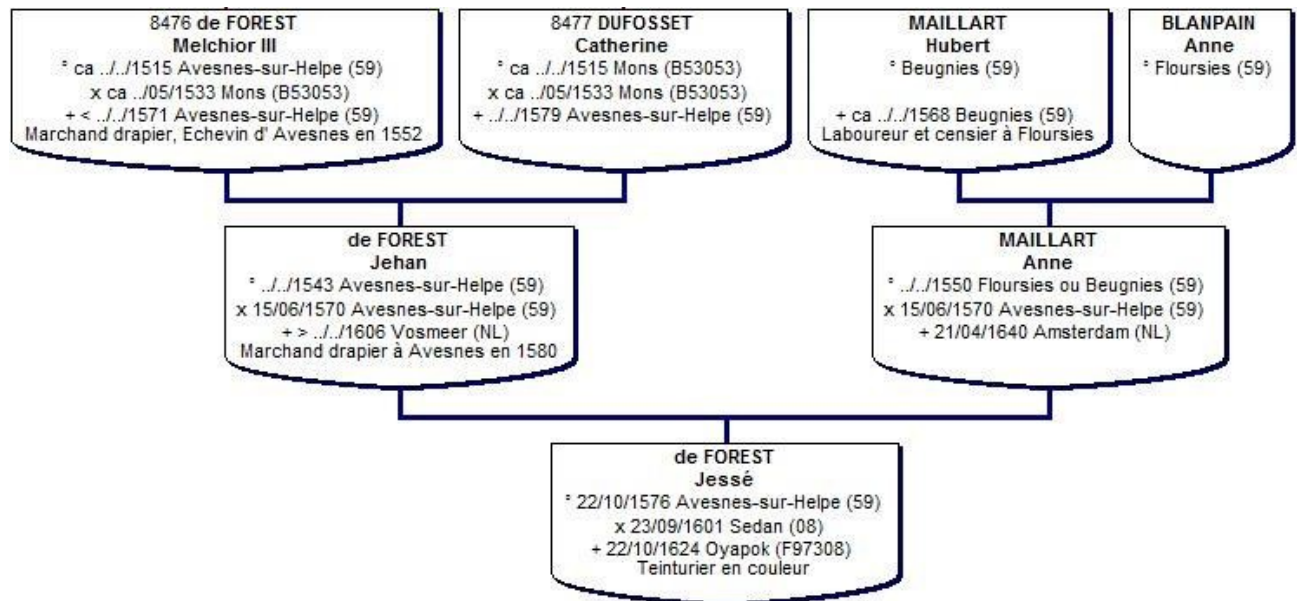
Avesnes, une histoire locale qui abonde en événements marquants

- Déjà en 1050, Avesnes entre dans l'histoire avec WÉDRIC le Barbu qui construit un château et fortifie la ville dominant la vallée de l'Helpe majeure.
- En février 1260, Gautier, fils aîné de Jacques d'AVESNES accorde aux habitants de la ville leur affranchissement et les droits de commune.
- Marguerite II d'Avesnes, petite fille de Jean II d'AVESNES (Comte de Hainaut et de Hollande), par son mariage en 1324 avec Louis IV de Bavière, (Empereur romain germanique 1328-1347), devient impératrice d'Allemagne.
- Sa sœur, Philippa de Hainaut mariée en 1328 avec Edouard III d'Angleterre, devient reine d'Angleterre.
- Marie d'Avesnes, dame d'Avesnes et de Trélon est l'ancêtre à la 11^{ème} génération⁴ d'Henri IV, « *le roi libre*⁵ » qui signera le 13 avril 1598 l'édit de Nantes, un édit de tolérance.
- À Avesnes, nous étions Bourguignons depuis 1419 (Jean Le Bon)⁶. Louis XI prend le titre de Roi de France en 1461, cet « universel aragne⁷ » veut créer le premier Etat-nation et défie les seigneurs féodaux qui contrôlent le royaume. Avesnes refuse de se soumettre, Louis XI fait raser la ville en 1477. La même année, le 19 août 1477 Maximilien I^{er} de Habsbourg épouse Marie de Bourgogne (fille unique et héritière du Téméraire). Nous voici passés sous domination autrichienne. Le mariage fait perdre définitivement à la France les Pays-Bas bourguignons et toute la partie territoriale de l'État bourguignon [belge, luxembourgeoise, allemande ou « romain-germanique »] sur laquelle la couronne de France n'a aucun droit. En 1493 Maximilien I^{er} de Habsbourg devenu veuf récupère au traité de Senlis : la Flandre, l'Artois et la Franche-Comté.
- Dès 1519, le Hainaut passe dans l'escarcelle de Charles Quint⁸. Avesnes devient la forteresse la plus méridionale des Pays-Bas espagnols. Frontière entre la France et les Pays-Bas, les incursions des armées de Hollande et de France provoquent continuellement des guerres qui ne cesseront qu'au traité des Pyrénées le 7 novembre 1659. Enfin Avesnes est rendue à la France.
- En 1660, l'Europe est entièrement en état de paix...*une fenêtre s'entrouvre pour façonner un destin commun...*

Une naissance dans la Cité d'Avesnes au milieu du XVI^e siècle

Placée sur la route entre les Pays-Bas et la Bourgogne, Avesnes connaît une réelle prospérité grâce au commerce des draps et des vins. Un carrefour et une activité propices à engendrer de grands personnages tel Jessé de

FOREST. C'est dans le Hainaut, ce comté enserré entre la Haine et l'Escaut⁹, que le lundi 22 octobre 1576 naquit à Avesnes Jessé de FOREST d'une famille de drapiers solidement implantée en ville qui comptait parmi ses membres des échevins et un chanoine.



Toute la famille de FOREST était des marchands de laine jusqu'à ce que Jessé devienne teinturier. Les marchands de laine constituaient une sorte de patriarcat industriel. Il y a quelques siècles, le commerce de laine, de tissus et la fabrication de celui-ci étaient le facteur d'excellence d'une industrie des plus respectables.

En 1556, les droits seigneuriaux sont transférés au roi Philippe II d'Espagne dont les ingénieurs aménagent les bastions en rectifiant leur tracé. C'est au cours de cette période de l'Histoire que naît Jessé de FOREST dans cette Cité d'Avesnes accrochée au flanc d'une falaise rocheuse, à l'abri d'éventuels assaillants « *Un roc que des maisons escaladent, des tours qui surveillent la plaine, un clocher qui se dresse en plein ciel, pour chanter les heures d'allégresse, ou déchaîner l'alarme aux fiefs des alentours* » comme le décrit admirablement A.O. PIN-CHART dans son poème dédié à Miss Priscilla de FOREST. [je reprends l'intégralité de ce poème en fin de texte].

Une période pleine de troubles religieux

À cette époque, la société aspire au désir général de réforme qui ouvre les prémices des guerres de religion. Deux violences religieuses s'opposent sur fond d'angoisse de la fin des temps : une cassure mentale très profonde.

La nature semble se dérégler, en 1555 les pluies surabondent, une comète¹⁰ apparaît dans le ciel et voilà que la tension plonge le peuple dans le tourment et l'inquiétude : « *la fin des Temps est proche et Dieu va advenir pour l'ultime jugement¹¹* ».

La panique gagne les catholiques qui voient le diable partout. Les huguenots pensent que Dieu ne peut être qu'extérieur au monde. C'est la crise de la croyance. La Saint-Barthélémy est proche.

L'intolérance religieuse, la tyrannie de la domination espagnole et la férocité des soldats espagnols sont une entrave au déroulement du commerce de la laine locale, d'où les difficultés d'obtenir un marché suffisant pour leur grand drap de laine. Jessé est de confession protestante comme Jean, son père, et comme des dizaines de milliers d'autres Wallons [Avesnes est Terre Romane¹², c'est-à-dire en Wallonie].

Vers une nouvelle vie

Fatigué des luttes religieuses, Jessé de FOREST doit faire face à l'intolérance et veut changer de vie tant qu'il est encore temps. Marié à Sedan à la fille d'un autre commerçant, il quitte définitivement sa terre natale en 1615 et part s'installer à Leyde en Hollande, où un groupe de wallons a fondé l'Église réformée wallonne.

À 47 ans, il a bien conscience qu'il ne pourra plus rentrer dans son pays mais il n'a pas envie de jouer au vieux ronchon bougon. À la fois réformiste et conservateur dans de justes proportions, Jessé impressionne par sa détermination : il a le courage d'assumer ses convictions, il sait ce qu'il veut, il a l'énergie pour obtenir le droit de se téléporter avec les siens et d'autres familles wallonnes vers le Nouveau Monde.

Le 5 février 1621, Jessé de FOREST rédige une pétition au nom d'une cinquantaine de familles wallonnes pour s'établir en Virginie, mais ce n'est que le 27 août 1622, après l'implication de Willem USSELINS¹³ que Jessé de FOREST obtient enfin l'autorisation officielle d'émigrer avec les familles candidates auprès de la Compagnie des Indes occidentales. Ce point est d'importance capitale, car nous connaissons ici, le véritable projet de Jessé de FOREST : engager des familles à s'établir dans le Nouveau-Monde.

Une fois cette Compagnie opérationnelle, en juillet 1623, Jessé embarque.

Du rêve à la réalité

Il ne s'agit pas de fuir mais au contraire de saisir une opportunité pour réinventer autre chose, se refaire une patrie. On imagine très bien la poussée d'adrénaline accompagnant son anxiété face à ce défi. Comme prévu, trente familles wallonnes accostent sur la côte américaine en mai 1624 à bord du Nieu Nederlandt [Nouvelle Hollande], navire affrété par la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales¹⁴.

Plusieurs familles s'installent à Fort Orange situé sur la rive ouest de la rivière Hudson [au sud de l'actuelle ville d'Albany], d'autres s'installent à Manhattan que Jessé nomme Nouvelle-Avesnes, en hommage à sa ville natale. La presqu'île de Manhattan est le noyau primitif de New York.

Des documents d'époque¹⁵ attestent que 15 noms de ces familles figurent sur la pétition de Leyde de 1621¹⁶. C'est ainsi que la baie d'Hudson¹⁷ fut à l'origine peuplée en grande partie de Wallons, de gens du Hainaut, et parmi eux, des membres de la famille de Jessé de FOREST.

Quant à Jessé, lui-même, il part en reconnaissance sur les côtes de Guyane. Hélas, un drame se produit : il est victime coup sur coup d'insolations et meurt le 22 octobre 1624 au bord de l'Oyapok (aujourd'hui frontière entre le Brésil et la Guyane française). Il meurt tel Moïse sans atteindre la Terre Promise¹⁸.

Jessé ne voit pas l'accomplissement de mener à bien l'entreprise colonisatrice qu'il a rêvée. Notre teinturier ne mit jamais les pieds sur les côtes de l'Amérique du Nord ! Comment dans ces conditions peut-il avoir fondé New York ?

Il est souvent difficile de distinguer la part qui revient à chacun dans une aventure à laquelle un si grand nombre de personnes ont participé.

De la Nouvelle Avesnes à la Nouvelle Hollande

C'est en 1626 que le gouverneur de la Nouvelle Belgique, Peter MINUIT¹⁹ établit ces colons sur Manhattan. C'est un Wallon d'origine devenu célèbre en achetant l'île de Manhattan aux Indiens Manhattes, en échange de quelques verroteries.

Son poste de Gouverneur étant convoité, il est rappelé en 1632. Profitant de ce contretemps, les hollandais prennent le contrôle de la colonie et l'ont rebaptisée Nouvelle-Amsterdam²⁰. Par ce geste, les hollandais effacent toute trace de l'apport « français » !

Pour une parcelle de gloire

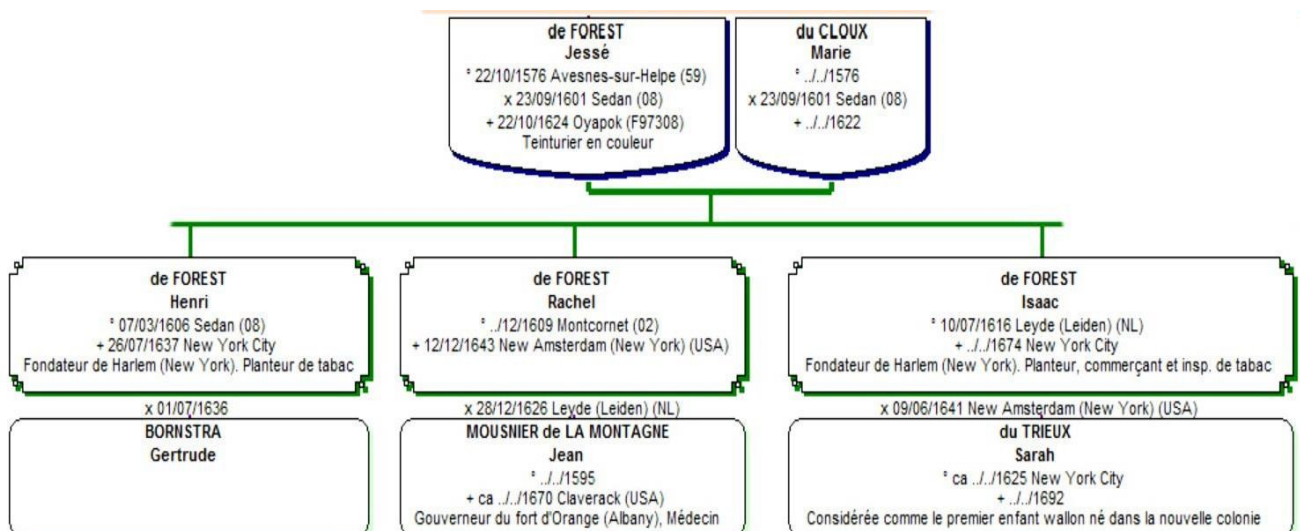
Il y a ceux qui se laissent bercer par leurs rêves toute leur vie, et ceux qui finissent par les réaliser. Jessé de FOREST appartient à cette deuxième catégorie. Parti de notre région avec d'autres familles wallonnes, il a traversé l'Atlantique prônant la liberté de conscience.

N'en déplaise aux conquérants successifs, ce sont ses actes, son projet, qui permettent simplement de voir en lui le précurseur de l'entreprise colonisatrice²¹.

Oui Jessé de FOREST reste le pionnier « marqué pour être chef d'une colonie » qui a établi les bases²² du développement de ce qui est devenu depuis, la ville de New York.

Épilogue

La fondation de New York s'inscrit dans une dynamique aux longues racines parmi lesquelles on ne saurait oublier l'action de Jessé de FOREST. De ce fait, il n'est pas possible de contester que le plan dressé par Jessé de FOREST pour la fondation d'une ville fortifiée à l'embouchure de l'HUDSON soit en tous points réalisé par trois de ses enfants Henri, Rachel épouse de Jean MOUSNIER de la MONTAGNE et Isaac.



Ces trois enfants réalisèrent le projet de colonie dans la baie d'Hudson, conçu et mûri par leur père qui en avait si bien préparé l'exécution. Ils s'y installèrent définitivement en 1637 qu'ils appelèrent Nouvelle Avesnes. Jessé de FOREST a tracé la voie à ses enfants qui, en compagnie des hardis pionniers wallons réalisèrent le rêve de toute sa vie.

Comme la symphonie « du Nouveau Monde²³ » est le premier regard d'un compositeur de la Vieille Europe sur le Nouveau Monde, l'aventure de Jessé de FOREST est la première initiative qui fut l'élément déclencheur du développement de la ville de New York. Personne ne peut rester indifférent à cette réalité historique.

Notre glorieux concitoyen est digne de transcender les époques. Il est le véritable promoteur, ou « animateur » de la fondation de New York. L'appellation « Nouvelle Avesnes » donnée par les émigrants à leur nouvel établissement témoigne suffisamment de la véracité de ce fait historique.



RECONNAISSANCE AMERICAINE

Une affinité historique remontant à presque quatre siècles

Partout à New York on souligne comment Jessé de FOREST et ses colons, en prônant la liberté de conscience et la démocratie, ont influencé le développement de leur pays d'accueil de façon positive. En effet, la France a fait don « à l'Amérique de son idéal démocratique et religieux ». Les États-Unis peuvent être considérés comme une république sœur. Un plaisir pour eux, un motif d'orgueil pour nous selon une expression du Chanoine Ernest DIMNET²⁴.

1624-1924 : cérémonie du tricentenaire de la fondation de la Métropole des États-Unis

Le 7 janvier 1924, Alfred E. Smith (1873-1944), gouverneur de New York émet le souhait de commémorer le tricentenaire de l'arrivée des colons wallons. C'est ainsi que le 18 mai 1824 fut inauguré le Walloon Sletters Monument (Monument aux Colons Wallons), offert par le conseil provincial du Hainaut, en souvenir des 32 familles hennuyères qui prirent part à l'aventure. 1624-1924, célébration du tricentenaire de la fondation de la Métropole des États-Unis.



Monument situé dans le Battery Park sur l'île de Manhattan, portant les armes de la province du Hainaut et dans le socle duquel a été enfermé un peu de terre du pays d'Avesnes, avec comme inscription :

« Présenté à la ville de New York par le conseil provincial du Hainaut en mémoire des colons wallons qui sont venus en Amérique à bord du Nieu Nederland sous l'inspiration de Jessé de Forest d'Avesnes, à ce moment-là, comté du Hainaut, une des XVII provinces ».

Photo et source : site de Pro Belgica Hainaut

1924 : cérémonie de l'inauguration du monument commémoratif à Avesnes

Le 20 mai 1924 eut lieu l'inauguration d'un monument offert à la ville d'Avesnes par Robert Weeks de FOREST, retenu à New York pour cause de santé. Le monument, une copie quasi identique de la stèle de Battery Park, est dédié à la mémoire de « l'Avesnois » et à ses compagnons du Pays Wallon, fondateurs de New York.



**A
JESSÉ DE FOREST
SA FAMILLE
ET
SES VAILLANTS COMPAGNONS
DU PAYS WALLON
QUI CHERCHANT UN NOUVEAU MONDE
OU ILS POURRAIENT EN PAIX
AFFIRMER LEURS CROYANCES ET
PRATIQUER LIBREMENT LA RELIGION RÉFORMÉE
ONT CONTRIBUÉ PUISSAMMENT
A LA FONDATION DE
NEW YORK
LA PLUS GRANDE VILLE D'AMÉRIQUE
OU LES ENFANTS DE
JESSÉ DE FOREST ISAAC - HENRI - ET RACHEL
S'ÉTABLIRENT EN 1637**

Photo du monument avec l'auteur de ce texte.

Monument situé à Avesnes au milieu de l'avenue Jessé de FOREST et reproduction de l'inscription.

Ce monument exécuté par M. MERCIER, marbrier à Avesnes est une réplique du monument offert à la ville de New York par le Conseil Provincial du Hainaut et inauguré 20 mai 1924, date à laquelle les officiels annoncèrent que le collège d'Avesnes, détruit pendant la Grande Guerre, sera rebaptisé Collège Jessé de FOREST.

Près de 5 000 personnes assistèrent à la cérémonie au son de la Marseillaise.

A.O. PINCHART, poète

Ce poème est dédié à Miss Priscilla Mary de FOREST [petite fille de Robert Weeks de FOREST²⁵] qui avait cinq ans lorsqu'elle a dévoilé le monument à New York en hommage des enfants d'Avesnes.

Source : Société Archéologique et Historique de l'Arrondissement d'Avesnes – Tome 12

JESSÉ DE FOREST

I

Un roc que des maisons escaladent, des tours
Qui surveillent la plaine, un clocher qui se dresse
En plein ciel, pour chanter les heures d'allégresse,

Ou déchaîner l'alarme aux fiefs des alentours.
Nobles dames, seigneurs aux somptueux atours,
Riches bourgeois, manants, rumeurs de forteresse,
Troupes en armes qui passent et lourdement s'empressent
Vers le chemin de ronde aux multiples détours.

C'est Avesnes d'Antan, déjà riche et hautaine,
Où de Forest, marchand de drap et de futaine,
Eut un fils qu'il dota du prénom de Jessé.

Fort comme un baliveau qu'une main sage émonde,
L'enfant devait grandir, par un Rêve bercé :
Celui de conquérir sa part du Nouveau Monde.

II

Insensible aux fureurs de la vague tordue,
Qui se rue, écumante, aux vitres des hublots,
Toutes voiles dehors, sur la crête des flots,
Vers les terres sans nom qui bornent l'étendue.

La caravelle cingle en sa course éperdue,
Rebelle aux ouragans, soumise aux matelots,
Et semble pressentir qu'en ses flans sont enclos
De fabuleux efforts de volonté tendue.

Même quand l'échevelle et le fouette le vent,
Immobile et debout sur le gaillard d'avant,
Légèrement penché vers l'abîme en furie.

Dans l'aube qui se lève ou le jour qui s'endort,
Jessé devine au loin sa nouvelle patrie
Avec des yeux d'augure et de conquistador.

III

Trois siècles sont éteints... Vaste et monumentale,
La ville dont Jessé devait marquer l'endroit,
Sans cesse grandissante et toujours à l'étroit,
Parsème de ses feux la mer occidentale.

Mais ses fils ont gardé, de la terre natale
Où l'Ancêtre a vécu près de son vieux beffroi,
Un souvenir vivant, qui s'affirme et qui croît
Au rythme harmonieux de New York, capitale.

Hier ils sont venus sauver l'Humanité,
Ils reviennent ce soir incliner leur fierté
Devant l'humble berceau d'un rude enfant de France...

En ce geste pieux, après l'effort vainqueur
Des guerriers dont l'audace hâta sa délivrance,

Avesnes reconnaît l'Amérique au grand cœur.
Maison familiale de Jessé de FOREST à Avesnes

Maison familiale située 10 place du Général LECLERCQ.



Photo : Jonathan PINCHART (association CHGB), Montage de l'auteur

Pour ancrer mes réflexions, je me suis appuyé sur ces repères bibliographiques

- Réal Ouellet – Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) – Université Laval.
- Luce Stiers - « Vers le Nouveau Monde, Histoire d'une Colonie française à New York au XVII^e siècle ».
- Thomas Wien, Cécile Vidal, Yves Frenette (collectif) – « De Québec à l'Amérique Française », colloque de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire commun.

▪ Albert Duvaux – Recherches historique et généalogique sur la famille de FOREST – Société d’Histoire et d’Archéologie d’Avesnes.

▪ Magnette F., Les Wallons et la fondation de New York (1), in: VW, 1, 1938, p.5-16.

▪ Le logo [situé avant le chapitre sur la reconnaissance américaine] est celui du Lycée Jessé de FOREST.

NOTES

1. Jessé, personnage biblique par excellence, père de David (Ésaïe II: 1). Ésaïe annonce qu'un chef miraculeux surgira de la racine de Jessé. L'arbre de Jessé est la figure de sa descendance jusqu'à Jésus.
2. Sorti de l'INT en 1985 (Institut National des Télécommunications) école formant au métier d'ingénieur des Télécommunications.
3. « *Remettre l'église au milieu du village* » est une ancienne expression de l'avesnois voulant dire « remettre de l'ordre, ramener la sérénité ». Aujourd'hui, elle a plus le sens « d'expliquer très clairement et fermement quelque chose à quelqu'un qui ne comprend pas ou ne veut pas comprendre ».
4. De l'examen attentif de la généalogie d'Henri IV, il ressort que ce monarque descend de Marie d'Avesnes à la 11^{ème} génération, elle-même petite fille de Jacques d'Avesnes sixième seigneur d'Avesnes qui, selon les historiens était un des plus grands capitaines de son siècle. En voici le crayon généalogique :
Marie d'AVESNES x Hugues de CHATILLON ont eu :
Guy II de BLOIS-CHATILLON x Mahaut de BRABANT ont eu :
Jacques Ier de CHATILLON x Catherine Agnès de CONDÉ ont eu :
Hugues de CHATILLON x Jeanne d'ARGIES ont eu :
Jeanne de CHATILLON x Jacques Ier de BOURBON la MARCHE ont eu :
Jean Ier de BOURBON la MARCHE x Catherine de VENDOME ont eu :
Louis Ier de BOURBON x Jeanne de MONFORT-LAVAL ont eu :
Jean VIII de BOURBON x Isabelle de BEAUVAU ont eu :
François de BOURBON x Marie de LUXEMBOURG ont eu :
Charles Ier de BOURBON x François de VALOIS-d'ALENÇON ont eu :
Antoine de BOURBON x Jeanne d'ALBRET Reine de Navarre et mère d'Henri IV.
5. Henri IV, le roi libre – François Bayrou – Flammarion 1994.
6. Nous resterons Bourguignons jusqu'au 5 janvier 1477 (Mort de Charles le Téméraire devant Nancy).
7. L'expression « *universelle aragne* » désigne le surnom de Louis XI qui a tissé sa toile -comme une araignée- pour mieux attraper les seigneurs féodaux et les absorber dans le Royaume de France.
8. Ce n'est qu'en 1659, au Traité des Pyrénées qu'Avesnes sera **rattachée à la France**.
9. Il convient toutefois de préciser que les limites du Hainaut ont constamment varié au gré des guerres. Notre région fut le théâtre de presque toutes les guerres de l'Europe. Autrefois, le Hainaut était une région à l'égal des anciennes provinces françaises comme la Bretagne ou la Provence. C'est cette petite rivière [la Haine ou Hayne] qui prend sa source sur le territoire d'Anderlues (Belgique) et qui se jette dans l'Escaut à Condé-sur-l'Escaut (France) qui a donné son nom au comté de Hainaut. Cette particularité ne manquera pas d'avoir des conséquences historiques. Le point source de la Haine marque la frontière entre deux bassins fluviaux. A l'ouest, on est dans le bassin de l'Escaut, à l'est, c'est le bassin de la Meuse, au sud, après Chimay, c'est le bassin de l'Oise. Le Hainaut fut donc, de tous temps ; un « carrefour stratégique ».
10. Nostradamus écrivait le 19 mars 1554 au comte de Tente : « *un signe effroyable et merveilleux qui a été vu par de nombreuses personnes, le samedi 10 mars, veille du dimanche Judica [Judica est le 5^{ème} dimanche dans le Carême], entre sept et huit heures à Salon en France [Salon-de-Provence].../... cette apparition ou comète présage qu'il apparaîtra dans cette région de Provence ainsi que dans les autres*

endroits de la mer une calamité inattendue et imprévue, guerre, incendie, famine, peste, ou d'autres maladies étranges, ou encore que ces régions seront assiégées et soumises à des nations étrangères ».
(Source : Patrice Guinard).

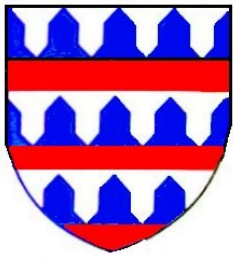
11. Philippe Lécivain : Violences et religions en France, à la fin du XVI^e siècle.
12. Wallon vient de Walh, très vieux mot germanique utilisé par les Germains pour désigner les populations celtophones ou romane (source : Wikipédia).
13. Willem USSELINS (1567-1647) fondateur de la Compagnie des Indes occidentales néerlandaise.
14. Le capitaine était Cornelis Jacob Mai (ou Meyer).
15. Connu sous le nom de « Round Robin », ce document avec des signatures en rond est aujourd'hui conservé au British Public Record Office. L'expression « *Round Robin* » provient du français ruban rond modifié par idiotisme. Au XVII^e siècle ou XVIII^e siècle, lorsque des paysans français souhaitant se plaindre au roi lui faisaient remettre une pétition, la réaction habituelle du souverain était de faire exécuter les deux ou trois premiers signataires. Dans ces conditions, personne ne voulait figurer en premier sur la liste. Pour échapper à l'arbitraire de la punition, noms et signatures étaient apposés circulairement en bas de la pétition (à la façon d'une guirlande), de sorte qu'il n'y ait plus de premier de liste et que tous les pétitionnaires soient tenus solidairement responsables.
16. Réal Ouellet – Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) – Université Laval.
17. En 1609, un marin anglais : Henri HUDSON découvre une grande baie dans laquelle se jette un long fleuve surgi des montagnes.
18. Selon l'expression prononcée par le Docteur Marc Farland lors de la commémoration à Avesnes en 1924.
19. En 1626, Pierre MINUIT né à Wesel (Rhénanie) en 1580 de parents originaires de Tournai dans le Hainaut.
20. Plus tard les conquérants anglais l'appelleront New York.
21. M. Peltriset – Jessé de FOREST, Avesnois, et la fondation de New York (1936, Avesnes, (extrait).
22. « Etablir les bases » est l'autre sens du terme « fonder », qui ne signifie pas seulement « créer ».
23. La Symphonie n° 9 en mi mineur dite « du Nouveau Monde » a été composée par Antonín Dvořák en 1893.
24. Ordonné prêtre en 1903, chanoine honoraire de Cambrai. Professeur agrégé d'anglais, Né à Trélon, Nord.
25. Priscilla Mary de FOREST née en 1919 à New York, descend à la 9^{ème} génération de Jessé de FOREST par son fils Isaac.

✠✠✠✠✠

Jean-Jacques LANNOIS.

Notre bibliothèque s'étoffe.

Titre	Auteurs	COTE
Evacués français décédés en Belgique	CEGD	RELEVÉ
Maubeuge, décès 1914-1919, civils, déportés et soldats	R&P	RELEVÉ
Damousies de 1666 à 1942	BLONDEL Daniel	RELEVÉ

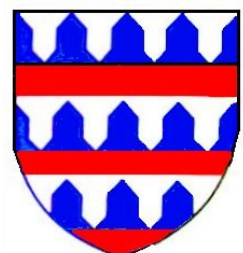


Conseil d'administration du CHGB

Président d'honneur :	Christian DECAVEL
Présidente :	Colette RABIN-FRANCOIS
Vice président :	Jean-Luc PIGOT
Trésorier :	Marcel BIERENT
Secrétaire:	Marie-Claude-FAGOT Sonia LELEUX
Membres :	Alain BALLIGAND † Gérald COLLET Alain FREMY Alain GUEREZ Pierre LEGRAND Annie LEMAIRE Thérèse LOCOCHE † Thérèse TROUILLET Agnès WILMART

Responsables de Commissions

Archives Départementales :	Alain GUEREZ
Bibliothèque :	Colette RABIN-FRANCOIS
Relation Presse :	Colette RABIN-FRANCOIS
Permanence :	Pierre LEGRAND Colette RABIN-FRANCOIS
Matériel :	Colette RABIN-FRANCOIS
Verriers d'Europe :	Benoît PAINCHART
Bulletin de liaison :	Gérald COLLET Jean-Luc PIGOT
Internet :	Alain FREMY Jean-Luc PIGOT
Parution :	Colette RABIN-FRANCOIS





C.H.G.B



<http://www.chgb.org>